

La régionale des Bois-Francis recevra 7,800 élèves en septembre

95 pour cent des enseignants sous contrat

par Roger LEVASSEUR

VICTORIAVILLE — 7.800 élèves fréquenteront les différentes écoles de la commission scolaire régionale des Bois-Francis en septembre prochain. Le début des classes est prévu pour le 3 septembre, jour d'inscription des élèves. La veille, le 2 septembre, il y aura des réunions de professeurs au niveau de chacune des écoles de la Régionale. La réunion générale des professeurs, qui par le passé avait lieu avant l'ouverture des classes, a été fixée cette année au 26 mars.

Au cours d'une entrevue, le directeur général de la commission scolaire régionale des Bois-Francis, M. Jean-Paul Croteau, nous a déclaré que présentement 95 pour cent du personnel était engagé. Si la totalité des enseignants ne sont pas embauchés, c'est que certains horaires ne sont pas

complétés et que l'on ne sait pas encore quelles matières enseigneront ces professeurs manquants. M. Croteau, a précisé que l'on avait une liste d'attente assez considérable et que dès que les horaires seraient fixés on compléterait l'engagement du personnel.

Pas de problème majeur

Le directeur général a continué en disant: "Qu'il n'entrevoit pas de problème majeur pour le début des classes". Il expliqua que la grande majorité des horaires et des cours étaient fixés. Le matériel didactique est déjà arrivé à 90 pour cent de sorte que le début des classes ne sera pas retardé, faute de livres, comme ce fut le cas par le passé.

Pour les locaux, tout est également sous contrôle. La régionale pourra placer quelques élèves dans les locaux du CEGEP du fait que le CEGEP

aura moins d'inscrits que prévus parce que l'école des Infirmières ne relevera pas du CEGEP, cette année du moins. D'autre part, l'école du Meuble, aura un peu plus d'inscrits que l'an passé. Le directeur de l'école a averti la Régionale que l'école du Meuble ne pourrait disposer que de deux classes pour la Régionale alors qu'il y en avait cinq l'an dernier.

Un groupe d'élèves de la Régionale (5 classes) devront aller suivre leurs cours dans des locaux du centre civique de Victoriaville.

Mobilier et équipement

Le seul point qui inquiète un peu les dirigeants de la Régionale des Bois-Francis est que certaines pièces de mobiliers, commandées depuis quelque temps déjà, comme des chaises, des pupitres et de l'équipement de laboratoires, ne sont pas encore entrées. "Cela peut cependant entrer avant

l'ouverture des classes, de dire M. Croteau. Ainsi aujourd'hui nous avons reçu un plein camion-remorque d'équipement".

3e année d'expérience

On se rappellera également qu'au cours des dernières années, plusieurs problèmes avaient surgi à la Régionale du fait que l'on adoptait les nouveaux systèmes de promotion par matière et de décloisonnement. "Nous n'entrevoions pas de difficulté de ce côté, de mentionner le directeur général de la Régionale, du fait que l'on en sera à la troisième année d'expérience pour l'utilisation de ces systèmes".

En résumé, tout semble marcher dans le meilleur des mondes pour que l'ouverture des classes de l'année scolaire 1969-1970 soit la plus calme depuis bien des années.

CHARBONNERIE ST LAURENT INC.

Ensoleillé avec quelques nuages et chaud
Possibilité d'une averse ou d'un orage jeudi en soirée. Vents légers devenant du sud-ouest de 15 à 20 milles jeudi après-midi. Minimum cette nuit 45 et 45. Aperçu pour vendredi nuages pendant l'après-midi avec averse ou orage.

La meilleure huile 374 6221 Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

49e année, No 241

Edition Victoriaville, jeudi le 14 août 1969

Dix cent

ROBES Vanité

DES FORGES TROIS RIVIERES

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — C'est ce soir qu'aura lieu à la commission scolaire régionale des Bois-Francis l'ouverture des soumissions pour les contrats de transport scolaire. Cette année, tous les 96 circuits sont ouverts. Les commissaires de la Régionale n'adjugeront pas ce soir les contrats mais en feront l'étude selon certaines normes établies par le ministère de l'Éducation. Les commissaires devraient être en mesure de rendre le résultat des soumissions accordées jeudi prochain.

Il semble bien que le rallye des journalistes, organisé par le club Auto Sport Cobra de Victoriaville dimanche prochain obtiendra un succès supérieur à l'an dernier, du moins si l'on en juge par le nombre de participants déjà enregistrés.

L'exécutif de la Chambre de Commerce de Victoriaville se réunira au cours de la semaine prochaine, sous la présidence de M. J. W. Aubut, afin de planifier ce que sera la prochaine année d'activités à la chambre locale.

Des cours de recyclage dans différents secteurs seront à nouveau dispensés à compter de septembre, grâce à la collaboration du Centre de la main-d'œuvre. Un communiqué concernant la nature de ces cours et le début paraîtra sous peu.

C'est aujourd'hui et demain soir que la Société d'horticulture tient son exposition annuelle à la Caisse populaire de Victoriaville. La ville de Victoriaville a accepté de présenter un exhibit lors de cette exposition.

C'est Mme Gaston Houle, épouse du populaire sportif en charge de l'école de baseball pour les jeunes, qui a gagné le troisième concours organisé par le club des Elans de Victoriaville. C'est M. Charles Daignault, haut-commandeur de la loge 428 des Elans de Victoriaville qui a remis le chèque de \$500 à Mme Houle, mercredi soir.

Certains joueurs des Tigres de Victoriaville nous ont confié qu'ils avaient eu des offres alléchantes pour aller évoluer avec des clubs de la ligue Senior "B" du Québec, la saison prochaine, mais qu'ils attendaient la décision finale des Tigres avant de donner leur réponse. Il ne fait d'autre part aucun doute que la direction des Tigres travaille sans relâche pour obtenir une franchise dans le Senior "B" ou ailleurs.

Parmi les invités de marque qui prenaient part hier au tournoi de golf industriel de Victoriaville, le deuxième en importance de l'année, on notait la présence du maire Poirier de Victoriaville et du maire Bernier de Drummondville, qui sont partis sur la même équipe.

Incidentement, plus de 65 équipes de quatre joueurs ont pris part hier à cette compétition de golf et une température idéale pour le golf les a accompagnés. Après le tournoi, un souper "charcoal steak" fut servi, puis une remise de prix et trophées aux vainqueurs.

A la suite de la prise de position du conseil d'abolir son règlement défendant le port des shorts en ville, un citoyen qui était dans la salle des délibérations nous déclara: "Tu pourras dire que désormais les policiers municipaux n'auront plus à se promener la verge à la main. En effet, ils n'auront plus à mesurer la longueur des shorts."

M. Michel Chartier président de la Jeune Chambre nous a confié que la présence de membres et d'un kiosque de la Jeune Chambre sur les terrains de l'expo cette année avait obtenu un succès tel que plusieurs personnes avaient appelé des membres de l'organisme pour en faire partie. Voilà du recrutement nouveau genre.

L'entreprise Victoriaville Specialties Co. Ltd, a formulé une demande à la ville de Victoriaville, en vue d'obtenir l'autorisation de traverser la rue Manfette avec une voie d'évitement. Comme cette question semble urgente, le conseil a décidé de rencontrer les membres de la commission d'urbanisme jeudi soir. A 22 hres ce même soir, le conseil reprendra alors la séance ajournée lundi soir et rendra sa décision, selon les recommandations de la commission d'urbanisme.

L'assemblée des électeurs-proprétaires, concernant l'adoption du règlement 281 NS pour l'achat d'un camion à incendie, aura lieu le 20 août prochain entre 19 et 21 heures.

Les membres du conseil de ville de Victoriaville ont procédé hier soir à la lecture du règlement 281 NS décrétant l'achat d'un camion à incendie, au prix de \$30,000.

Plus de 150 convives ont assisté, samedi soir à l'hôtel Manoir Victoria au banquet de la Jeunesse rurale organisé à l'occasion de la 92e exposition de Victoriaville.

Deux enquêtes judiciaires se dérouleront ce soir au Palais de justice d'Arthabaska sous la présidence du coronier, le docteur J. Arthur Thibeault.



Claire Forcier fait montre de talent

CLAIRE FORCIER, 13 ANS, FILLE DE M. et Mme Germain Forcier de la rue Père-Lévesque à Victoriaville, avait demandé à ses parents de peindre un mur de sa chambre d'une scène d'Astérix le gaulois, durant ses vacances. Les parents n'ont pas été déçus en voyant le résultat

final et sont très heureux du talent de leur fille qui étudie au Centre d'art de Victoriaville depuis près de trois ans. Claire Forcier, qui signe "Klerf", s'orientait vers les beaux-arts après ses études secondaires où nous sommes assurés qu'elle ne s'ennuiera pas.

(Photo Lero)

Début d'incendie dans les locaux du poste CFDA

VICTORIAVILLE (R.L.) — Un début d'incendie s'est déclaré mardi soir, vers 19h40, dans les locaux du poste de radio CFDA à Victoriaville. Apparemment, le feu aurait originé d'un mégot de cigarette abandonné au sous-sol de la station.

Une épaisse fumée est montée aux étages supérieurs, soit dans les bureaux du poste et des logements résidentiels à un étage supérieur.

Toutefois, la prompt intervention des pompiers locaux a permis de localiser sur le

champ le feu qui commençait à vouloir prendre dans un mur.

Ainsi donc, les dommages qui sont en grande partie causés par la fumée, ont été réduits au strict minimum.

Les logements supérieurs sont habités par MM. Gilles Piché et Raymond Morin.

Treize hommes de la brigade locale des incendies se sont rendus sur les lieux. Ils étaient commandés par le directeur adjoint du département, M. Normand Arseneault.

M. l'abbé Wellie Coll est nommé aumônier à l'Ermitage St-Joseph

VICTORIAVILLE (R.L.) — M. l'abbé Willie Coll, autrefois curé de Saint-Philippe à Drummondville-Sud et qui après un long repos fut nommé vicaire à la paroisse Saints-Martyrs de Victoriaville, vient d'être nommé vicaire à l'Ermitage St-Joseph de Victoriaville. L'abbé Willie Coll, qui était maintenant à Saints-Martyrs-Canadiens, depuis un an et 9 mois, sera aumônier à l'Ermitage en compagnie de l'abbé Louis-Alexandre Proulx déjà en charge depuis près d'un an.

Cette nomination de l'évêque du diocèse est faite à la grande satisfaction des pensionnaires de l'Ermitage et des religieuses hospitalières St-Joseph de Montréal qui ont la charge de cette méritante institution.

M. l'abbé Coll est entré en fonction ces jours derniers, soit le 9 août.



M. l'abbé Wellie Coll

A la suite du nombre réduit d'élèves

L'école polyvalente pourrait coûter près de \$4,300,000

VICTORIAVILLE (R.L.) — L'école polyvalente de Victoriaville pourra coûter \$4,300,000 environ, nous déclarait hier après-midi, M. Jean-Paul Croteau, qui venait juste de travailler à connaître le coût approximatif de la nouvelle construction, selon les nouvelles normes données à la Régionale par le ministère de l'Éducation. On sait que cette nouvelle directive du ministère a réduit à 2,200 le nombre d'élèves de cette école polyvalente.

M. Croteau a précisé que le ministère de l'Éducation venait d'approuver la liste des locaux que les commissaires de la Régionale désirent entrer dans la polyvalente. Une légère modification a été apportée concernant l'atelier de couture industrielle. Les commissaires ont demandé deux ateliers de ce genre et le ministère a déclaré qu'il l'approuverait.

La prochaine étape est maintenant la conversion de ce programme technique en superficies de pieds carrés à donner à chacun des locaux approuvés dans le programme technique.

Par la suite, les architectes seront invités à tracer les esquisses préliminaires.

En terminant, M. Croteau a précisé que le chiffre donné plus haut pour le coût de la polyvalente pourrait varier selon que

la construction se fasse cette année, dans deux ans, ou dans trois ans. "Cependant, les étapes se succèdent assez normalement. Un peu plus de vitesse au ministère ne pourrait sûrement pas nuire", d'ajouter M. Croteau.

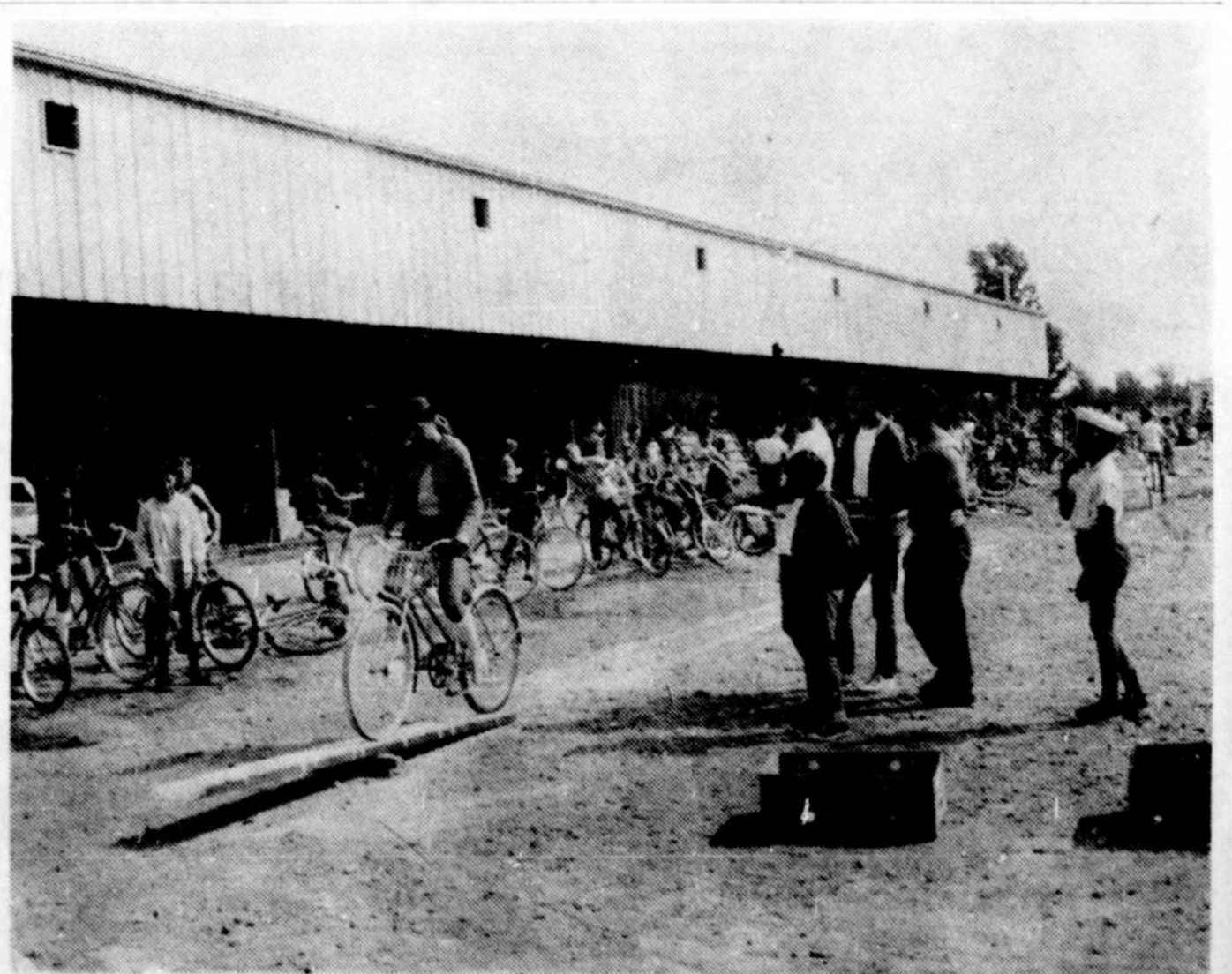
Renovation

Concernant la rénovation des deux écoles, J.P. H. Massicotte et Albert Morissette, qui seront en quelque sorte, les compléments de la polyvalente, M. Croteau a précisé que ces rénovations ne coûteraient probablement pas plus de \$50,000 et pourraient se faire directement par les architectes du ministère au cours d'un été. Il n'y aurait que quatre murs à changer.

Imperial Tobacco offre d'acheter le consortium Ross

LONDRES (PC) — La compagnie Imperial Tobacco a fait au consortium Ross une offre d'achat se chiffrant par \$115,000,000; ce groupe britannique basé sur l'industrie alimentaire et les pêcheries détenait auparavant des intérêts à Terre-Neuve.

Les directeurs de la société Ross ont accepté l'offre de l'imposante Imperial qui pourrait probablement investir de l'argent dans une réorganisation des compagnies terre-neuviennes.



Des épreuves d'habileté sur bicyclette

A L'OCCASION DE LA DERNIÈRE JOURNÉE des terrains de jeux hier, à Victoriaville, les jeunes ont pu participer à un test d'habileté sur bicyclettes sur les terrains du centre

sportif Jean Béliveau. Des dizaines de jeunes garçons et jeunes filles se sont intéressés à ce test sécuritaire organisé en vue de prévenir les accidents.

(Photo Lero)

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine dès cet automne

Cent soixante-dix logements seront construits à Notre-Dame-de-la-Paix

TROIS-RIVIERES (G.P.) — Les travaux de construction de logements subventionnés par le gouvernement provincial dans le secteur Notre-Dame de la Paix, commenceront dès l'automne. 170 logements seront de

cette manière à la disposition des citoyens de N-Dame de la Paix, à qui l'on offre ces logements en priorité.

Les personnes désireuses de se procurer un logement dans ces nouvelles habitations peu-

vent le faire dès maintenant en s'adressant à l'hôtel de ville. Mais il ne faut pas oublier que ces habitations sont construites dans le but de loger les personnes déplacées par le projet de rénovation urbaine conçu pour ce secteur.

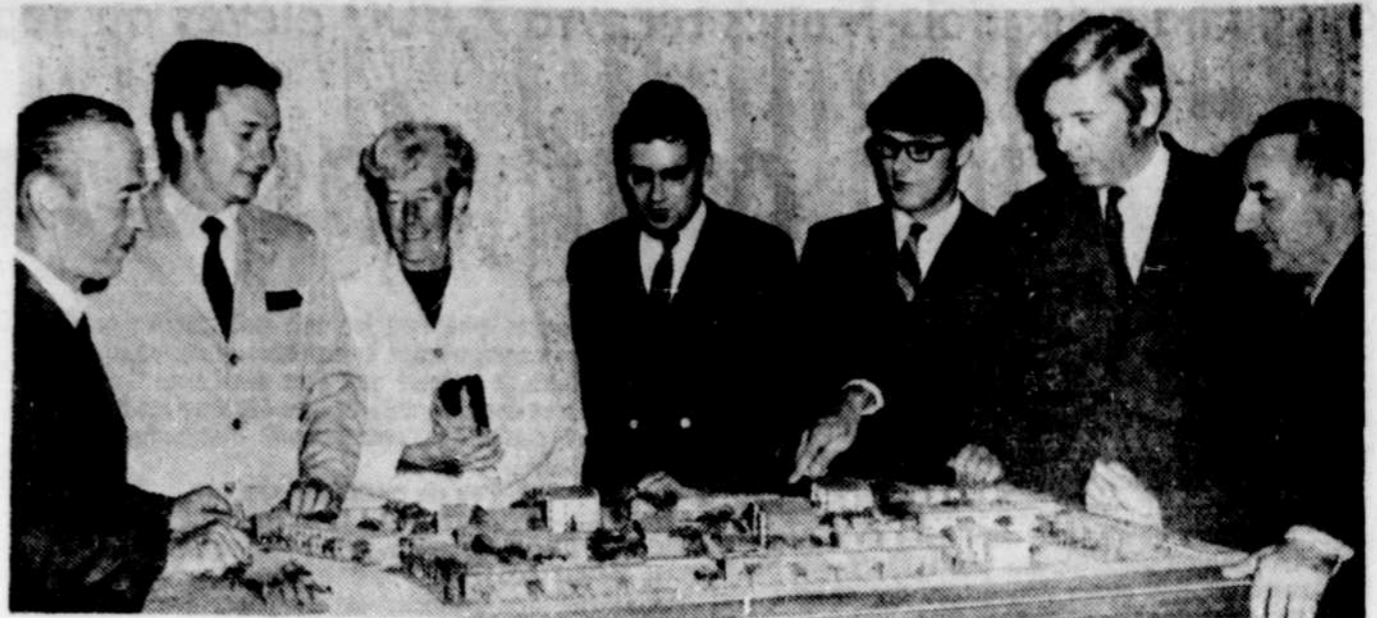
constituent la première étape de la réalisation de ce projet. Ils sont aussi le fruit d'une collaboration étroite entre la municipalité et la Société d'Habitation" a déclaré M. Matteau.

Voilà ce qui ressort d'une rencontre entre les officiers du conseil municipal et des représentants de la société d'habitation du Québec. Le maire Matteau nous a affirmé que tout serait mis en oeuvre pour donner la priorité à ces travaux qui ont pour but de loger les personnes déplacées par le projet de rénovation.

"Ces logements sont d'une importance primordiale pour le projet de rénovation prévu dans Notre-Dame de la Paix. Ils

"Nous avons rencontré les représentants de la société et en particulier le directeur général de cette société, M. Marcel Junius. Ce dernier a semblé très favorablement impressionné par notre projet ce qui nous permet d'affirmer que les travaux commenceront en automne 1969".

"Depuis le début de nos négociations avec la Société, nous avons reçu l'approbation des dirigeants de la Société d'habitations".



(Photo Roland Lemire)

LE MAIRE MATTEAU A ACCUEILLI des représentants de la Société d'Habitation du Québec en vue de négocier la construction des logements subventionnés dans le secteur Notre-Dame de la Paix. Nous reconnaissons sur cette photo, de gauche à droite, le maire Matteau, M. André

Laneville, urbaniste, Mme Pauline Rouillard, architecte, M. Robert Chagnon, travailleur social, Me Yves Campeau, M. Marcel Junius, directeur général de la section architecture à la société d'habitation et M. Maurice Dénoncourt, architecte de notre ville.

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS

STEAKS!

SPECIAL DU JOUR
ROSBIF

"COCKTAIL LOUNGE"
ATMOSPHERE DE DETENTE

Place Hôtel de Ville

PHARMACIE de NORMANVILLE
Centre d'Achats de Normanville

JEAN BAREIL
P.A. Pharm. Prop.

PRESCRIPTIONS

Ouvert tous les jours
8h a.m. à 11h p.m.
Dimanche et Fêtes
10h a.m. à 10h p.m.

Telephone
375-7769

Le Roi manufacturier des habits

VENTE

JAMAIS VUE AU COEUR DU QUÉBEC

Veston sport \$24.00

Pantalons plus permanents \$12.00

1000 habits

GRAND SPECIAL HABIT TERGAL \$49.00

"Venetian" \$49.00 ch.

"Astral" \$69.00

Un seul magasin à Trois-Rivières

1054 CHAMPFLOUR

Face à la gare Facile à trouver
L'homme en noir et blanc est à la porte.

Christian Renaud libre comme l'air, la plainte portée contre lui étant retirée

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Christian Renaud, de Trois-Rivières, est libre comme l'air depuis hier, parce que la plainte de vol d'une automobile a été retirée par la victime.

Si l'on retourne un peu en ar-

rière, l'on se rappellera que le prévenu s'est "payé" un voyage au Nouveau-Brunswick avec la voiture-taxi de son patron, M. Paul Levasseur et ce, sans autorisation.

Me Gilles Guèvremont, le procureur de la poursuite, s'est présenté devant le juge Maurice Langlois pour annoncer que son client avait fait des "arrangements" avec l'accusé et qu'il demandait l'autorisation de retirer la plainte.

Le procureur de la Couronne, Me Pierre Houde n'avait pas pris connaissance de cette entente et il a obtenu un ajournement pour s'entretenir avec Me Guèvremont. Quelques instants plus tard, il acquiescait à cette requête en précisant que la poursuite n'avait pas une preuve suffisante.

Le juge Langlois a accepté le retrait de l'accusation non sans avoir dit que ce n'était pas la

façon idéale de procéder en profitant de l'emprisonnement de quelqu'un pour conclure des arrangements.

Celui-ci selon les dossiers de la police, demeure rue Notre-Dame à Trois-Rivières et n'a aucun lien de parenté avec tous les autres Jacques Champagne.

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES

service tous les jours de midi à 3 h.

REPAS COMPLET \$1.75

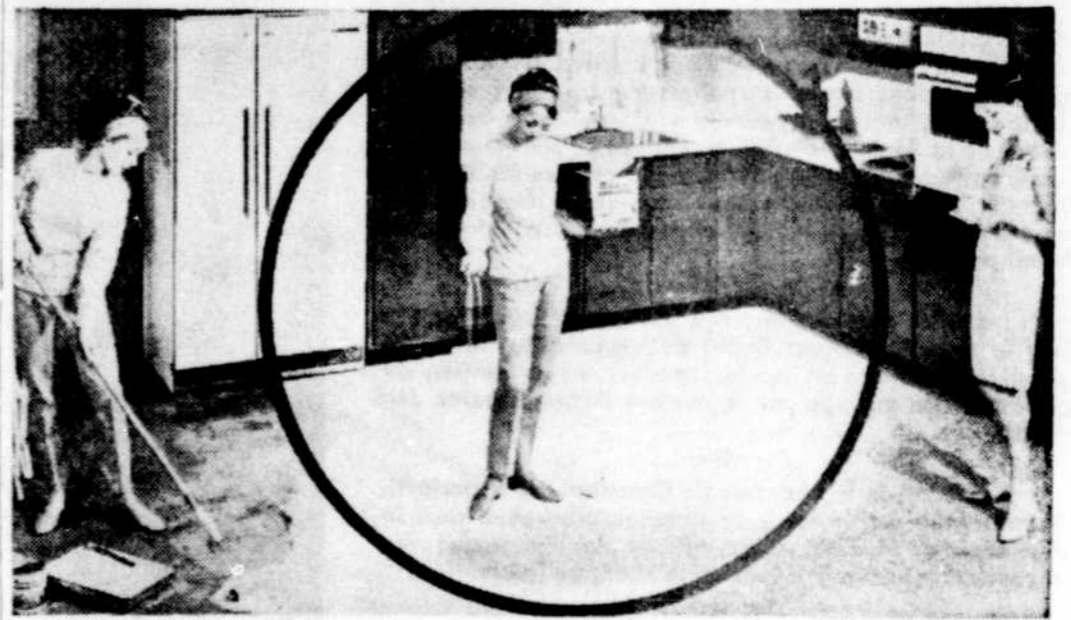
ESCALOPE DE VEAU LIEGEOISE

Le Roussillon

en haut du Blue Bird
331, DES FORGES

VISITEZ LE KIOSQUE FLECTO A LA BATISSE INDUSTRIELLE DE L'EXPOSITION

Un Nouveau Plancher pour seulement \$30.20*



LE NOUVEAU PLANCHER seamless de FLECTO

UN PLANCHER PERMANENT - APPLIQUEZ-LE AU PINCEAU

Le "Sans Rainures" de Flecto est un mélange coloré de flocons de diverses formes laminés entre des couches de plastique incolore qui ne jaunit pas. Aucune erreur possible et peut être facilement appliqué par la maîtresse de maison. Couvre à peu près toutes surfaces intérieures ou extérieures telles que linoléum, tuiles poreuses, bois et béton. Vous pouvez rapidement et facilement enjoliver votre cuisine, salle-de-bain, vestibule, patio, la majorité des parquets, murs et dessus de tables. Le "Sans Rainures" de Flecto est disponible dans une variété de couleurs excitantes. Pour conserver la beauté de votre plancher, vous n'avez qu'à l'essuyer avec un linge humide. Il n'est pas nécessaire de le cirer.

*Surface approximative 60 pieds carrés. VENDU PAR

VOUS PAYEZ TOUJOURS MOINS CHER CHEZ:

J. B. LORANGER Ltée

300, DES FORGES TROIS-RIVIERES 374-2491

PIERRE LAJOIE J.-CLAUDE DESHAIES

LAJOIE, DESHAIES & Associés Inc.

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

364, DES FORGES TROIS-RIVIERES

Nouveau numéro de téléphone: 379-3508

SEMAINE DE L'ASSOMPTION A NOTRE-DAME DU CAP

8h 00 p.m. — Une vie qui certainement réussira avec Mme Aurora Descôteaux (Châtelaine 69)

9h 00 p.m. — Procession aux flambeaux avec visuel.

11h 00 p.m. — Heure mariale par Robert Talbot, suivie de la messe.

Encore plus d'vie en 69.

VOYEZ-LA À L'EXPO

MACHINE À TRICOTER de marque "Brother" permettant la réalisation de tricotés en un rien de temps. Facilité de faire des points de fantaisie.

MAURICE PROVENCHER

219, Boul. ST LAURENT CAP-DE-LA-MADELEINE 375-3816

Mme Croteau, démonstratrice de la compagnie, sera à notre kiosque

Le succès que nous remportons à l'Expo se continuera à notre magasin de la rue Champflour

VENTE, PROMOTION, ETC.

dans la région de Trois-Rivières, pour l'ameublement

Maintenant c'est BEAUDOIN

J.N. Beaudoin & CIE LTÉE

676, Champflour Trois-Rivières 378-5471

CE N'EST PAS PLUS CHER QU'AILLEURS ET LE SUCCÈS EST 2 FOIS MEILLEUR

Témoignage choc d'un jeune homme de 20 ans à l'enquête sur la police de Trois-Rivières

"J'ai rencontré un détective et je lui ai remis \$200...!"

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — "J'ai rencontré un détective sur la rue et lui ai remis \$200 pour arranger ma cause! Voilà maintenant qu'un jeune homme de vingt ans avouait avoir donné de l'argent à un membre de la Sûreté trifluvienne pour alléger le poids de son sort..."

Ce témoignage entendu à l'enquête de la Commission de la police sur notre corps policier, hier, a débuté par l'arrivée à la barre aux témoins, du greffier à la cour du Bien-Etre, M. Marcel Beaudoin.

L'officier de la Cour ne venait en somme qu'attester de la plainte logée contre le jeune témoin le 9 décembre 1968 et du jugement rendu suite à l'accusation le 28 janvier 1969. L'accu-

sé d'alors, hier, témoin à l'enquête est maintenant âgé de vingt ans.

Voici ce qu'il avait à dire, du moins ce qu'il nous a été possible d'écouter avant l'imposition du huis clos à la fin de sa déposition. Il faut dire qu'au terme de son témoignage, le jeune témoin a mentionné au juge Gosselin qu'il serait "plus à l'aise" pour parler si la salle était évacuée. Ce qui fut fait à l'instant par le magistrat.

Mais il avait quand même commencé à déposer auparavant. Déposé à l'effet qu'entre son arrestation du 9 décembre 1968 et la date du jugement à être rendu le 28 juillet 1969, il avait rencontré "par hasard" sur la rue, un membre de notre escouade de détectives (les noms sont tus pour l'instant à la demande du juge Roger Gosselin).

Nous sommes donc à la rencontre, tout à fait par hasard, du témoin et du policier près du rond-point de Trois-Rivières. "Il était en auto et c'est moi qui lui ai fait signe de s'arrêter, avoue le témoin condamné en janvier à \$150 d'amende ou trois mois de prison pour une cause inconnue pour l'instant. La durée de la rencontre? Cinq à dix minutes, raconte le jeune homme.

On a parlé de ma cause et je lui ai donné \$200! Encore une fois, c'est la stupéfaction générale. Près du tribunal, Me Jean Méthot, procureur pour la cité de Trois-Rivières écoute attentivement et... "Votre Seigneurie, j'ai des questions très importantes à poser au témoin!"

L'intervention de Me Méthot promettait d'être cinglante.

Le jeune homme lui, à partir de ce moment, préférerait témoigner seul, c'est à dire sans auditoire devant lui. Encore une fois, la cinquième ou sixième depuis le début de l'enquête, le huis clos était imposé.

A notre retour dans l'enceinte du tribunal d'enquête, un autre témoin mêlé à des événements "analogues", selon les termes employés par Me Raymond Boily fut appelé à la barre. Encore là, les événements "analogues" jouaient en faveur du huis clos qui fut décrété de nouveau.

A l'intention du public présent, le juge Gosselin annonça: "Il ne vous sera plus nécessaire d'attendre à l'extérieur, car nous ajournerons après ce témoignage... l'enquête se poursuivra demain matin à dix heures..."

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC

Ciel variable. Chaud. Vents du sud-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 40 et 80. À La Tuque, 40 et 75. Bulletin plus complet en page 27.

Le meilleur hôtel 374 6221 Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

49e année, No 241

Trois-Rivières, jeudi le 14 août 1969

Dix cents



LE PREMIER MINISTRE DU CANADA, M. Pierre Elliott-Trudeau a déclaré au cours de la soirée d'hier, la guerre à l'inflation. Il a de plus dévoilé les mesures que son gouvernement entend prendre pour

(Téléphoto PC) combattre l'inflation. M. Trudeau a également lancé un appel à la population canadienne et aux gouvernements provinciaux pour appuyer son gouvernement dans sa lutte contre l'inflation.

25,000 postes de moins à la fonction publique

Trudeau: Il faut combattre et vaincre l'inflation!

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — Le premier ministre a annoncé, hier soir, une réduction importante - 25,000 postes - des effectifs de la fonction publique et le gel des dépenses gouvernementales au cours de la prochaine année.

M. Trudeau a, en annonçant ces mesures, lancé un appel à la population canadienne et aux gouvernements provinciaux pour appuyer son gouvernement dans sa lutte contre l'inflation. Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, M. Trudeau a exposé les dangers qui guettent le Canada si l'on ne met pas fin à l'inflation au cours des prochains mois.

Toutes ces mesures permettront au gouvernement, a dit M. Trudeau, d'orienter ses priorités, en ramenant la pression inflationniste à "son niveau normal", évitant ainsi aux contribuables d'en subir le contrecoup sous forme de hausses d'impôts.

Il a rappelé que cette lutte contre l'inflation avait été amorcée par son prédécesseur, M. Lester B. Pearson, il y a quelques années, donnant des

résultats relativement intéressants.

La lutte s'est poursuivie, a-t-il dit, pour que le dernier budget soit assuré d'un surplus. "C'est le premier surplus en 13 ans, a dit M. Trudeau. Le passage d'un déficit de \$375,000,000, l'an dernier, à un surplus pour cette année nous aide grandement à contenir l'inflation".

Un autre facteur qui a contribué à empêcher une hausse des dépenses, au sein de tous les gouvernements du Canada, aura été "notre refus de consentir aux provinces des sommes plus considérables", a ajouté le premier ministre.

"Supposons que, les impôts restant au même niveau, le revenu fédéral augmente à peu près au même rythme que le produit national brut; supposons qu'on ne modifie en rien les programmes en vigueur; la dépense ne tarderait pas à excéder le revenu.

"Ce serait l'amorce d'une débâcle financière, entraînée par des dépenses incontrôlées".

M. Trudeau, dont la déclaration et la conférence de presse ont été télévisées sur les deux réseaux de Radio Canada, a fait certaines prédictions, appelées à se réaliser, si le gouvernement n'applique pas des restrictions dans ses dépenses.

D'ici 1975, a-t-il dit, les sommes consacrées aux seuls services généraux de l'Etat actuellement existants augmenteraient d'environ 50 pour cent; celles allant aux Affaires étrangères feraient plus que doubler; celles consacrées à l'expansion

économique doubleraient également; la quote-part fédérale aux frais de l'enseignement supérieur quadruplerait.

Il a résumé que le total des dépenses fédérales passerait à près de \$17,500,000,000 en 1974-75 alors que les revenus du gouvernement central n'atteindraient qu'environ \$15,750,000,000.

Mode de réduction

Sur la réduction des 25,000 postes dans la Fonction publique, M. Trudeau a expliqué qu'elle se ferait de la façon suivante:

- 1) les 10,000 postes vacants ne seront pas comblés;
- 2) le plafonnement des dépenses dans les différents ministères, l'année prochaine, entraî-

"Il faut agir, et agir vite", a-t-il dit, au cours d'une longue déclaration sur les directives concernant les dépenses de son gouvernement.

Le premier ministre a indiqué que si les dépenses sont comprimées dans certains domaines comme la fonction publique, la défense et les Affaires extérieures, elles seront toutefois augmentées dans d'autres comme l'expansion économique régionale, les programmes sociaux, l'éducation.

Il a, sur ce, déclaré que des restrictions budgétaires "rigoureuses" s'imposent dans les domaines des transports, les communications, les services généraux de l'Etat.

nera le retrait de 5,000 à 7,000 noms des feuilles d'embarquement de l'Etat;

3) le gouvernement a réduit, dès cette année, de 9,000 personnes l'effectif autorisé de la Fonction publique.

M. Trudeau a expliqué, en réponse à des questions des journalistes, qu'il ne faut pas conclure que ces 25,000 employés "vont perdre leur emploi". Chaque année, a-t-il dit, l'effectif diminue normalement d'environ 10 pour cent, à la suite de retraites, démissions, etc.

Il a ajouté toutefois qu'il y aura "quelques nombres à pied" et que "leur nombre dépendra de l'adoption progressive de ces directives par les ministères".

Ces réductions d'employés du gouvernement ne devraient diminuer l'efficacité des ministères,

selon le premier ministre, mais forcer les gens qui demeureront en place à donner un meilleur rendement.

Elle est fautive cette notion, a-t-il dit, selon laquelle il doit y avoir une augmentation annuelle "normale" des dépenses et des effectifs, en fonction de l'augmentation de la population et de l'accroissement des services gouvernementaux.

"Nous remplacerons cette notion par celle d'une meilleure gestion des ressources humaines en vue d'obtenir un meilleur rendement de la Fonction publique. Les fonctionnaires étant mieux payés à l'heure actuelle, a dit M. Trudeau, les contribuables sont en droit d'en attendre un rendement plus élevé".

Plus d'un million de personnes accueillent "leurs héros..."

Accueil triomphal réservé aux trois astronautes d'Apollo-11

CHICAGO (AFP) — Les trois astronautes, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins, sont arrivés mercredi après-midi à Chicago, venant de New York où ils avaient reçu un accueil triomphal.

La foule qui les attendait dans les rues de la métropole du Middle West dépassait tout ce qu'on y a vu jusqu'à présent et rien qu'à l'aérodrome, on estimait le nombre des spectateurs à plus de 1,500,000, une grande partie d'entre eux ayant attendu plusieurs heures pour assister à l'arrivée de leurs héros.

Peu après leur descente de l'avion présidentiel Air Force-1 qui les avait amenés de New York, les trois hommes ont été officiellement accueillis par le maire de Chicago, M. Richard Daley, le gouverneur de l'Illinois, M. Richard Ogilvie, et les sénateurs Charles Percy et Roman Puckinski.

Ils sont immédiatement repartis de l'aérodrome, accompagnés de leurs familles et de leur suite, dans cinq hélicoptères pour les cérémonies au centre civique de Chicago et pour un défilé au travers des grandes artères de la ville où les attendait une foule enthousiaste de plusieurs centaines de milliers de gens.

Aux Nations unies

Quelques minutes plus tard, la limousine transportant les trois astronautes, a pénétré dans le parc des Nations unies pour accéder par une roseraie à la tribune dressée sur le parvis du siège de l'organisation mondiale.

"Je suis particulièrement heureux, en tant que secrétaire général des Nations unies, que la plaque que les astronautes ont déposée sur la lune porte l'inscription: Nous sommes venus en messagers de paix au nom de toute l'humanité; ce ne sont là que quelques mots, mais ils traduisent l'identité commune de tous les habitants de notre planète et notre recherche inlassable de la paix", a déclaré le secrétaire général des Nations unies, U Thant, en exprimant "l'honneur et le privilège" qu'il ressentait en souhaitant la bienvenue aux astronautes Armstrong, Aldrin et Collins, "ces hommes courageux qui sont venus aux Nations unies depuis la lune".

Les trois astronautes, a poursuivi U Thant, "ont déjà leur place dans cette pléiade d'hommes qui, à travers les siècles, ont démontré le pouvoir de la vision et de la résolution de l'homme.

"Pour certains d'entre nous, ce fut peut-être une expérience qui a permis de satisfaire, par personne interposée, la séculaire aspiration humaine à l'évasion morale. Mais il est certain, en tout cas, que le vol d'Apollo-11, la marche sur la lune et le retour à la terre nous ont amenés à constater une fois de plus que nous, les membres de la race humaine, disposons des ressources et de la technique

permettant de réaliser les choses les plus extraordinaires si nous sommes disposés à joindre nos efforts et à œuvrer ensemble au profit de toute l'humanité".

Dans sa réponse, Collins, très à son aise, a mentionné les visages souriants qu'il voyait autour de lui et a ajouté qu'il partageait avec les Nations unies l'espoir que "nous, citoyens de la terre, qui avons su résoudre le problème de quitter notre planète, serons en mesure de résoudre le problème d'y rester".

U Thant a pris congé de ses hôtes de quelques minutes en les remerciant d'avoir accompli pour l'humanité le "rêve impossible".

Les astronautes ont quitté le siège des Nations unies pour l'aéroport à destination de Chicago à bord de l'avion présidentiel Air Force-1.

Après les cérémonies de New York et de Chicago, l'équipage d'Apollo-11 se rendait à Los Angeles pour assister au dîner officiel que leur offrait le président Richard Nixon.



LES TROIS ASTRONAUTES de la mission Apollo-11, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins ont été accueillis en héros nationaux, au cours de la journée d'hier à New-York et à Chicago. Cette photo a été prise alors que la parade s'engageait sur la 42ième Rue à New

York, alors que les astronautes étaient attendus aux Nations-Unies. De l'avis des observateurs, c'est la première fois qu'autant de personnes se déplacent pour accueillir des personnalités.

Les faillites frauduleuses, les vols à main armée et les vols de véhicules...

La Commission Prévost veut débarrasser le Québec de "trois championnats nationaux"

Par ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — La commission d'enquête sur l'administration de la justice au Québec a remis hier au gouvernement, son troisième rapport dans lequel elle formule 66 recommanda-

tions dans une tentative de débarrasser le Québec de "trois championnats nationaux": les faillites frauduleuses, les vols à main armée et les vols de véhicules.

Les commissaires ont attaché une attention spéciale aux faillites frauduleuses dont le Québec est la plus durement touchée des provinces canadiennes. Le volumineux rapport de 980 pages renferme 47 recommandations sur les faillites frauduleuses, 9 sur les vols à main armée et 10 sur les vols de véhicules.

La commission d'enquête, présidée par Me Yves Prévost, nommé depuis quelque temps juge de la Cour du Bien-Etre à Québec, a été instituée par arrêté en conseil le 24 janvier 1967.

Dans ses deux rapports antérieurs, les commissaires s'étaient penchés sur la sécurité judiciaire et les évasions.

Dans le premier volume de son rapport final, la commission avait élaboré les principes fondamentaux d'une nouvelle action sociale.

Les commissaires avaient proposé une philosophie globale devant régir l'administration de la justice au Québec: le respect des droits fondamentaux de la personne humaine, sans pour cela perdre de vue l'intensification de la lutte au crime.

La création de la commission Prévost avait été ordonnée par le ministre de la justice d'alors, M. Jean-Jacques Bertrand, aujourd'hui premier ministre québécois.

Le thème général de l'enquête entreprise par la commission Prévost était "La société face au crime".

Les commissaires ont intitulé le volume 3 de leur rapport final, celui remis au gouvernement hier, "les sommets de la criminalité québécoise".

Ils analysent les diverses fonctions reliées à l'administration de la faillite et de la faillite frauduleuse. Ils passent en revue les différentes étapes de la faillite.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées 27
- Bourses 24
- Classées 25 - 26 - 27
- Convocations 25
- Mots croisés 27
- Radio-T.V. Cinéma 18
- Sports 20 - 21 - 22
- Pages féminines 9 - 10
- Vers Vatican III 13

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Ca c'est bien passé, ta leçon d'équitation? — "Euh... pas mal. Mais le cheval voulait aller à gauche, alors que je voulais aller à droite..." "Ah! Et qui a gagné?" — "Eh bien, il m'a joué à pile ou face!"



La situation s'aggrave d'heure en heure à Londonderry en Irlande du Nord page 26

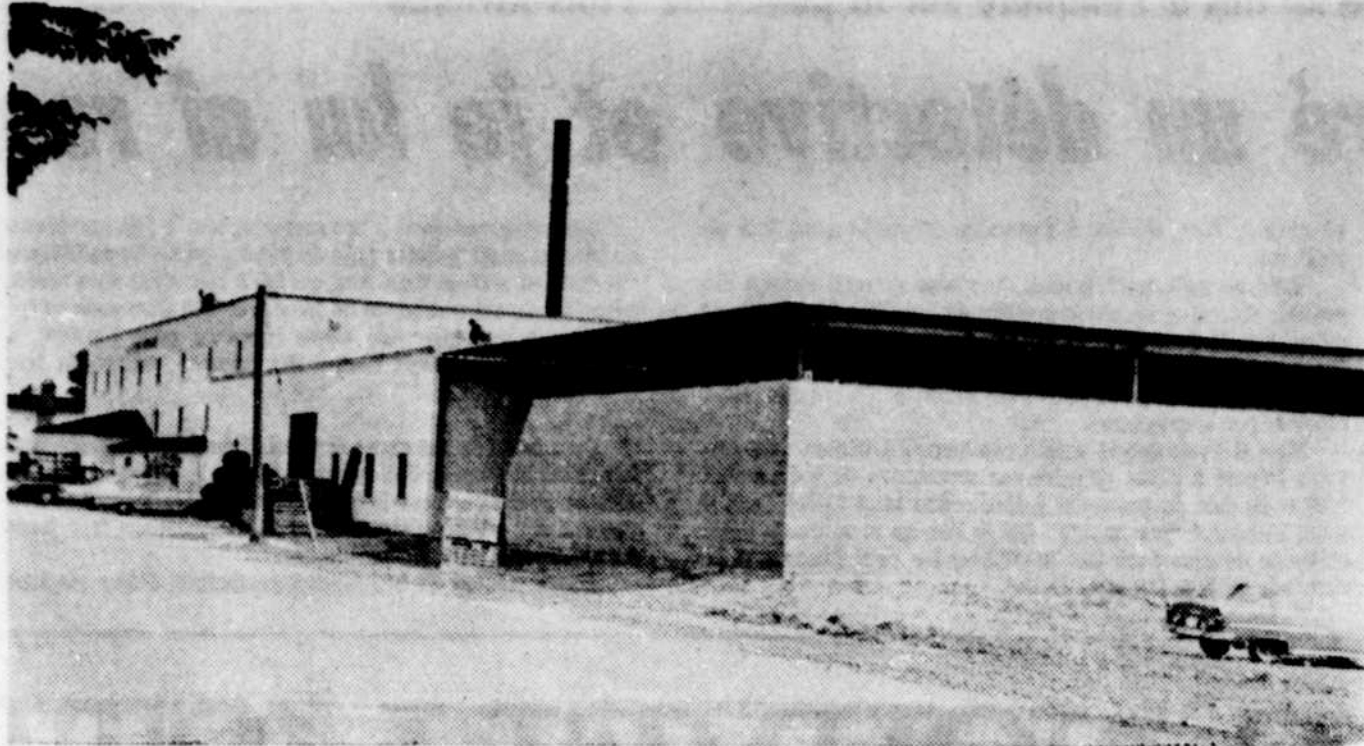
Les troupes russes auraient envahi le territoire chinois page 26

Une fête champêtre à ville Saint-Gabriel

VILLE SAINT-GABRIEL (PAC) — C'est le 17 août prochain qu'aura lieu à ville Saint-Gabriel, la fête champêtre pour les jeunes, organisée par les membres du club Optimiste de l'endroit. Pour l'organisation de cette fête, le club Optimiste sera aidé des Ecuyers Colombiens de la ville.

Ces derniers organiseront plusieurs compétitions pour les jeunes et il y aura aussi des démonstrations de judo et d'autres sports intéressants pour les jeunes.

Le soir, il y aura aussi pour les plus âgés un repas au lieu d'Inde.



LA FERLANDIERE, UNE COMPAGNIE qui comprend que Québec sait faire et qui collabore à ce que Québec fait, agrandit ses locaux déjà établis à Berthierville. Les tra-

vaux, qui ont débuté il y a plus d'un mois, devraient être terminés dans environ un mois.

(Photo Claude Rondeau)

Sur la route...

de Berthier

Un bon gars, un bon pêcheur, un bon agent de la Sûreté du Québec, M. Paul-André Leduc, a été obligé de demander plusieurs conseils pour faire cuire le poisson qu'il a sorti lui-même de l'eau. Et on sait qu'il fait partie du club Bouguignon de Joliette et de Sainte-Marceline.

On a déjà vu des gens s'arracher les cheveux sur la tête. Mais pour un coiffeur, pour M. Jean-Pierre Guévremont de l'île Saint-Ignace, c'était mieux de déchirer sa chemise sur son dos...

Parlant de M. Guévremont, son frère Jude, s'est fait jouer un beau coup de pinceau. Et c'est le cas de le dire, des malfaiteurs nocturnes, lui ont peint psychédéliquement sa chaloque qu'il devait repêcher depuis au moins deux mois. Aujourd'hui sa chaloque est bleue pâle, rouge marron, kaky et rose pâle.

M. Claude Blais, un bon joueur de pétanque, s'est rendu dimanche dernier à Joliette, au club des Archers, pour un tournoi de pétanque. Il s'est classé en très bonne place et même en finale, mais a perdu. Toutefois il a gagné le cœur d'une jeune personne qui croyait M. Blais, viciaire à Berthierville. Il ne l'a pas confessée, mais ses fautes seront sûrement pardonnées.

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS

STEAKS!

SPECIAL DU JOUR ROSSIF

"COCKTAIL LOUNGE"

ATMOSPHERE DE DETENTE

Place Hôtel de Ville

PHARMACIE de NORMANVILLE
Centre d'Achats de Normanville

JEAN RAREIL
R.A. B.Sc. Ph.
L.P. Pharm.

PRESCRIPTIONS

Ouvert tous les jours
8h à 11h p.m.
Dimanche et Fêtes,
10h à 10h p.m.

Telephone
375-7769

Le Roi manufacturier des habits

VENTE JAMAIS VUE AU COEUR DU QUEBEC

Veston sport \$24.00

Pantalons plus permanents \$12.00

1000 habits

"Venetian" \$49.00

"Astral" \$69.00

GRAND SPECIAL HABIT TERGAL \$49.00

Un seul magasin à Trois-Rivières

1054 CHAMPFLOUR Face à la gare Facile à trouver L'homme en noir et blanc est à la porte.

PIERRE LAJOIE J.-CLAUDE DESHAIES

LAJOIE, DESHAIES & Associés Inc.

COURTIERS D'ASSURANCE AGREES

364, DES FORGES TROIS-RIVIERES

Nouveau numéro de téléphone: 379-3508

Après l'agrandissement Travail à longueur d'année à l'usine La Ferlandière

BERTHIERVILLE (PAC) — Les travaux d'agrandissement à la Ferlandière avancent rapidement. On sait que cette compagnie, qui comprend bien que Québec sait faire, a investi un montant d'environ \$200,000 pour cette construction. La Ferlandière a été établie à Berthierville en 1945. Trois frères et un fils ont uni leurs efforts et leur argent pour établir une usine de conserverie dans la ville. Il s'agit de MM. Ferland de Berthierville.

À la Ferlandière, on met en conserve des légumes. Mais ce qui est encore plus important à ce sujet, c'est qu'après l'agrandissement de l'usine, la compagnie produira douze mois par année. Avant, leur produc-

tion était répartie sur sept mois environ. Ayant profité du fait que le comté de Berthier apparaît sur la liste des zones désignées par le ministère de l'Industrie et du Commerce, et que maintenant le comté est encore zone désignée par le ministère du Développement régional, les dirigeants de la Ferlandière ont investi un montant de \$200,000 pour agrandir leur industrie et acheter de nouvelles machines qui augmenteront considérablement leur production.

À ce que nous avait dit dernièrement un des dirigeants de l'usine, la construction devrait être terminée d'ici un mois.

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES

servi tous les jours de midi à 3 h.

REPAS COMPLET \$1.75

ESCALOPE DE VEAU LIEGEOISE

Le Roussillon en haut du Blue Bird 331, DES FORGES

SEMAINE DE L'ASSOMPTION A NOTRE-DAME DU CAP

8h 00 p.m. — Une vie qui certainement réussira avec Mme Aurore Descôteaux (Châtelaine 69)

9h 00 p.m. — Procession aux flambeaux avec visuel

11h 00 p.m. — Heure mariale par Robert Talbot suivie de la messe

Encore plus d'vie en '69

VOYEZ-LA A L'EXPO

MACHINE A TRICOTER de marque "Brother" permettant la réalisation de tricotés en un rien de temps. Facilité de faire des points de fantaisie.

MAURICE PROVENCHER

219, Boul. ST LAURENT CAP-DE-LA-MADELEINE 375-3816

Mme Croteau, démonstratrice de la compagnie, sera à notre kiosque

VISITEZ LE KIOSQUE FLECTO A LA BATISSE INDUSTRIELLE DE L'EXPOSITION

Un Nouveau Plancher pour seulement \$30.20*

LE NOUVEAU PLANCHER seamless de FLECTO

UN PLANCHER PERMANENT - APPLIQUEZ-LE AU PINCEAU

Le "Sans Rainures" de Flecto est un mélange coloré de flocons de diverses formes laminés entre des couches de plastique incolore qui ne jaunit pas. Aucune erreur possible et peut être facilement appliqué par la maîtresse de maison. Couvre à peu près toutes surfaces intérieures ou extérieures telles que linoléum, tuiles poreuses, bois et béton. Vous pouvez rapidement et facilement enlever votre cuisine, salle-de-bain, vestibule, patio, la majorité des parquets, murs et dessus de tables. Le "Sans Rainures" de Flecto est disponible dans une variété de couleurs excitantes. Pour conserver la beauté de votre plancher, vous n'avez qu'à l'essuyer avec un linge humide. Il n'est pas nécessaire de le cirer.

*Surface approximative 60 pieds carrés. VENDU PAR

VOUS PAYEZ TOUJOURS MOINS CHER CHEZ:

J. B. LORANGER Ltée

300, DES FORGES TROIS-RIVIERES 374-2491

Le succès que nous remportons à l'Expo se continuera à notre magasin de la rue Champflour VENTE, PROMOTION, ETC. dans la région de Trois-Rivières, pour l'ameublement Maintenant c'est BEAUDOIN

676, Champflour Trois-Rivières 378-5471

CE N'EST PAS PLUS CHER QU'AILLEURS ET LE SUCCÈS EST 2 FOIS MEILLEUR

Témoignage choc d'un jeune homme de 20 ans à l'enquête sur la police de Trois-Rivières

"J'ai rencontré un détective et je lui ai remis \$200...!"

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — "J'ai rencontré un détective sur la rue et lui ai remis \$200 pour arranger ma cause! Voilà maintenant qu'un jeune homme de vingt ans avait donné de l'argent à un membre de la Sûreté trifluvienne pour alléger le poids de son sort..."

Ce témoignage entendu à l'enquête de la Commission de la police sur notre corps policier, hier, a débuté par l'arrivée à la barre aux témoins, du greffier à la cour du Bien-Etre, M. Marcel Beaudoin.

L'officier de la Cour ne venait en somme qu'attester de la plainte logée contre le jeune témoin le 9 décembre 1968 et du jugement rendu suite à l'accusation le 28 janvier 1969. L'accu-

sé d'alors, hier, témoin à l'enquête est maintenant âgé de vingt ans.

Voici ce qu'il avait à dire, du moins ce qu'il nous a été possible d'écouter avant l'imposition du huis clos à la fin de sa déposition. Il faut dire qu'au terme de son témoignage, le jeune témoin a mentionné au juge Gosselin qu'il serait "plus à l'aise" pour parler si la salle était évacuée. Ce qui fut fait à l'instant par le magistrat.

Mais il avait quand même commencé à déposer auparavant. Déposé à l'effet qu'entre son arrestation du 9 décembre 1968 et la date du jugement à être rendu le 28 juillet 1969, il avait rencontré "par hasard" sur la rue, un membre de notre escouade de détectives (les noms sont tus pour l'instant à la demande du juge Roger Gosselin).

Nous sommes donc à la rencontre, tout à fait par hasard, du témoin et du policier près du rond-point de Trois-Rivières. "Il était en auto et c'est moi qui lui ai fait signe de s'arrêter, avoue le témoin condamné en janvier à \$150 d'amende ou trois mois de prison pour une cause inconnue pour l'instant. La durée de la rencontre? Cinq à dix minutes, raconte le jeune homme.

On a parlé de ma cause et je lui ai donné \$200! Encore une fois, c'est la stupeur générale. Près du tribunal, Me Jean Méthot, procureur pour la cité de Trois-Rivières écoute attentivement et... "Votre Seigneurie, j'ai des questions très importantes à poser au témoin!"

L'intervention de Me Méthot promettait d'être cinquième.

Le jeune homme lui, à partir de ce moment, préférerait témoigner seul, c'est à dire sans auditoire devant lui. Encore une fois, la cinquième ou sixième depuis le début de l'enquête, le huis clos était imposé.

A notre retour dans l'enceinte du tribunal d'enquête, un autre témoin mêlé à des événements "analogues", selon les termes employés par Me Raymond Boly fut appelé à la barre. Encore là, les événements "analogues" jouaient en faveur du huis clos qui fut décrété de nouveau.

A l'intention du public présent, le juge Gosselin annonça: "Il ne vous sera plus nécessaire d'attendre à l'extérieur, car nous ajournerons après ce témoignage... l'enquête se poursuivra demain matin à dix heures..."

CHARBONNERIE ST LAURENT INC

Ciel variable. Chaud. Vents du sud-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 40 et 80. À La Tuque, 40 et 75. Bulletin plus complet en page 27.

La meilleure hude 374 6221 Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

49e année, No 241

Edition Shawinigan—Grand'Mère, jeudi le 14 août 1969

Dix cents



LE PREMIER MINISTRE DU CANADA, M. Pierre Elliott-Trudeau a déclaré au cours de la soirée d'hier, la guerre à l'inflation. Il a de plus dévoilé les mesures que son gouvernement entend prendre pour combattre l'inflation. M. Trudeau a également lancé un appel à la population canadienne et aux gouvernements provinciaux pour appuyer son gouvernement dans sa lutte contre l'inflation.

25,000 postes de moins à la fonction publique

Trudeau: Il faut combattre et vaincre l'inflation!

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — Le premier ministre a annoncé, hier soir, une réduction importante - 25,000 postes - des effectifs de la fonction publique et le gel des dépenses gouvernementales au cours de la prochaine année.

M. Trudeau a, en annonçant ces mesures, lancé un appel à la population canadienne et aux gouvernements provinciaux pour appuyer son gouvernement dans sa lutte contre l'inflation. Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, M. Trudeau a exposé les dangers qui guettent le Canada si l'on ne met pas fin à l'inflation au cours des prochains mois.

Toutes ces mesures permettront au gouvernement, a dit M. Trudeau, d'orienter ses priorités, en ramenant la pression inflationniste à "son niveau normal", évitant ainsi aux contribuables d'en subir le contrecoup sous forme de hausses d'impôts.

Il a rappelé que cette lutte contre l'inflation avait été amorcée par son prédécesseur, M. Lester B. Pearson, il y a quelques années, donnant des

résultats relativement intéressants.

La lutte s'est poursuivie, a-t-il dit, pour que le dernier budget soit assuré d'un surplus. "C'est le premier surplus en 13 ans, a dit M. Trudeau. Le passage d'un déficit de \$575,000,000, l'an dernier, à un surplus pour cette année nous aide grandement à contenir l'inflation".

Un autre facteur qui a contribué à empêcher une hausse des dépenses, au sein de tous les gouvernements du Canada, aura été "notre refus de consentir aux provinces des sommes plus considérables", a ajouté le premier ministre.

"Supposons que, les impôts restant au même niveau, le revenu fédéral augmente à peu près au même rythme que le produit national brut; supposons qu'on ne modifie en rien les programmes en vigueur; la dépense ne tarderait pas à excéder le revenu.

"Ce serait l'amorce d'une débaîche financière, entraînée par des dépenses incontrôlées".

M. Trudeau, dont la déclaration et la conférence de presse ont été télévisées sur les deux réseaux de Radio Canada, a fait certaines prédictions, appelées à se réaliser, si le gouvernement n'applique pas des restrictions dans ses dépenses.

D'ici 1975, a-t-il dit, les sommes consacrées aux seuls services généraux de l'Etat actuellement existants augmenteraient d'environ 50 pour cent; celles allant aux Affaires étrangères feraient plus que doubler; celles consacrées à l'expansion

économique doubleraient également; la quote-part fédérale aux frais de l'enseignement supérieur quadruplerait.

Il a résumé que le total des dépenses fédérales passerait à près de \$17,500,000,000 en 1974-75 alors que les revenus du gouvernement central n'atteindraient qu'environ \$15,750,000,000.

Mode de réduction

Sur la réduction des 25,000 postes dans la Fonction publique, M. Trudeau a expliqué qu'elle se ferait de la façon suivante:

1) les 10,000 postes vacants ne sont pas comblés;

2) le plafonnement des dépenses dans les différents ministères, l'année prochaine, entraî-

"Il faut agir, et agir vite", a-t-il dit, au cours d'une longue déclaration sur les directives concernant les dépenses de son gouvernement.

Le premier ministre a indiqué que si les dépenses sont comprimées dans certains domaines comme la fonction publique, la défense et les Affaires extérieures, elles seront toutefois augmentées dans d'autres comme l'expansion économique régionale, les programmes sociaux, l'éducation.

Il a, sur ce, déclaré que des restrictions budgétaires "rigoureuses" s'imposent dans les domaines des transports, les communications, les services généraux de l'Etat.

nera le retrait de 5,000 à 7,000 noms des feuilles d'emargement de l'Etat;

3) le gouvernement a réduit, dès cette année, de 9,000 personnes l'effectif autorisé de la Fonction publique.

M. Trudeau a expliqué, en réponse à des questions des journalistes, qu'il ne faut pas conclure que ces 25,000 employés "vont perdre leur emploi". Chaque année, a-t-il dit, l'effectif diminue normalement d'environ 10 pour cent, à la suite de retraites, démissions, etc.

Il a ajouté toutefois qu'il y aura "quelques mises à pied" et que "leur nombre dépendra de l'adoption progressive de ces directives par les ministères".

Ces réductions d'employés du gouvernement ne devraient diminuer l'efficacité des ministères,

selon le premier ministre, mais forcer les gens qui demeureront en place à donner un meilleur rendement.

Elle est fautive cette notion, a-t-il dit, selon laquelle il doit y avoir une augmentation annuelle "normale" des dépenses et des effectifs, en fonction de l'augmentation annuelle normale de la population et de l'accroissement des services gouvernementaux.

"Nous remplacerons cette notion par celle d'une meilleure gestion des ressources humaines en vue d'obtenir un meilleur rendement de la Fonction publique. Les fonctionnaires étant mieux payés à l'heure actuelle, a dit M. Trudeau, les contribuables sont en droit d'attendre un rendement plus élevé".

Les faillites frauduleuses, les vols à main armée et les vols de véhicules...

La Commission Prévost veut débarrasser le Québec de "trois championnats nationaux"

Par ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — La commission d'enquête sur l'administration de la justice au Québec a remis, hier au gouvernement, son troisième rapport dans lequel elle formule 66 recommanda-

tions dans une tentative de débarrasser le Québec de "trois championnats nationaux": les faillites frauduleuses, les vols à main armée et les vols de véhicules.

Les commissaires ont attaché une attention spéciale aux faillites frauduleuses dont le Québec est la plus durement touchée des provinces canadiennes.

Le volumineux rapport de 980 pages renferme 47 recommandations sur les faillites frauduleuses, 9 sur les vols à main armée et 10 sur les vols de véhicules.

La commission d'enquête, présidée par Me Yves Prévost, nommé depuis quelque temps juge de la Cour du Bien-Etre à Québec, a été instituée par arrêté en conseil le 24 janvier 1967.

Dans ses deux rapports antérieurs, les commissaires s'étaient penchés sur la sécurité judiciaire et les évènements.

Dans le premier volume de son rapport final, la commission avait élaboré les principes fondamentaux d'une nouvelle action sociale.

Les commissaires avaient proposé une philosophie globale devant régir l'administration de la justice au Québec: le respect des droits fondamentaux de la personne humaine, sans pour cela perdre de vue l'intensification de la lutte au crime.

La création de la commission Prévost avait été ordonnée par le ministre de la Justice d'alors, M. Jean-Jacques Bertrand, aujourd'hui premier ministre québécois.

Le thème général de l'enquête entreprise par la commission Prévost était "La société face au crime".

Les commissaires ont intitulé le volume 3 de leur rapport final, celui remis au gouvernement hier, "les sommets de la criminalité québécoise".

Ils analysent les diverses fonctions reliées à l'administration de la justice et de la faillite frauduleuse. Ils passent en revue les différentes étapes de la faillite.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI	
Bandes illustrées	27
Bourses	24
Classées	25 - 26 - 27
Convocations	25
Mots croisés	27
Radio-T.V. Cinéma	18
Sports	20 - 21 - 22
Pages féminines	9 - 10
Vers Vatican III	13

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Ca c'est bien passé, ta leçon d'équitation? — "Euh... pas mal. Mais le cheval voulait aller à gauche, alors que je voulais aller à droite..." "Ah! Et qui a gagné? — "Eh bien, il m'a joué à pile ou face!"



Plus d'un million de personnes accueillent "leurs héros..."

Accueil triomphal réservé aux trois astronautes d'Apollo-11

CHICAGO (AFP) — Les trois astronautes, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins, sont arrivés mercredi après-midi à Chicago, venant de New York où ils avaient reçu un accueil triomphal.

La foule qui les attendait dans les rues de la métropole du Middle West dépassait tout ce qu'on y a vu jusqu'à présent et rien qu'à l'aérodrome, on estimait le nombre des spectateurs à plus de 1,500,000, une grande partie d'entre eux ayant attendu plusieurs heures pour assister à l'arrivée de leurs héros.

Peu après leur descente de l'avion présidentiel Air Force-1 qui les avait amenés de New York, les trois hommes ont été officiellement accueillis par le maire de Chicago, M. Richard Daley, le gouverneur de l'Illinois, M. Richard Ogilvie, et les sénateurs Charles Percy et Roman Puckinski.

Ils sont immédiatement repartis de l'aérodrome, accompagnés de leurs familles et de leur suite, dans cinq hélicoptères pour les cérémonies au centre civique de Chicago et pour un défilé au travers des grandes artères de la ville où les attendait une foule enthousiaste de plusieurs centaines de milliers de gens.

Aux Nations unies

Quelques minutes plus tard, la limousine transportant les trois astronautes a pénétré dans le parc des Nations unies pour accéder par une roseraie à la tribune dressée sur le parvis du siège de l'organisation mondiale.

"Je suis particulièrement heureux, en tant que secrétaire général des Nations unies, que la plaque que les astronautes ont déposée sur la lune porte l'inscription: Nous sommes venus en messagers de paix au nom de toute l'humanité; ce ne sont là que quelques mots, mais ils traduisent l'identité commune de tous les habitants de notre planète et notre recherche inlassable de la paix", a déclaré le secrétaire général des Nations unies, U Thant, en exprimant "l'honneur et le privilège" qu'il ressentait en souhaitant la bienvenue aux astronautes Armstrong, Aldrin et Collins, "ces hommes courageux qui sont venus aux Nations unies depuis la lune".

Les trois astronautes, a poursuivi U Thant, "ont déjà leur place dans cette pléiade d'hommes qui, à travers les siècles, ont démontré le pouvoir de la vision et de la résolution de l'homme.

"Pour certains d'entre nous, ce fut peut-être une expérience qui a permis de satisfaire, par l'aspiration humaine à l'évasion morale. Mais il est certain, en tout cas, que le vol d'Apollo-11, la marche sur la lune et le retour à la terre nous ont amenés à constater une fois de plus que nous, les membres de la race humaine, disposons des ressources et de la technique

nous permettant de réaliser les choses les plus extraordinaires si nous sommes disposés à joindre nos efforts et à œuvrer ensemble au profit de toute l'humanité".

Dans sa réponse, Collins, très à son aise, a mentionné les visages souriants qu'il voyait autour de lui et a ajouté qu'il partageait avec les Nations unies l'espoir que "nous, citoyens de la terre, qui avons su résoudre le problème de quitter notre planète, serons en mesure de résoudre le problème d'y rester".

U Thant a pris congé de ses hôtes de quelques minutes en les remerciant d'avoir accompli pour l'humanité le "rêve impossible".

Les astronautes ont quitté le siège des Nations unies pour l'aéroport à destination de Chicago à bord de l'avion présidentiel Air Force-1.

Après les cérémonies de New York et de Chicago, l'équipage d'Apollo-11 se rendait à Los Angeles pour assister au dîner officiel que leur offrait le président Richard Nixon.



LES TROIS ASTRONAUTES de la mission Apollo-11, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins ont été accueillis en héros nationaux, au cours de la journée d'hier à New-York et à Chicago. Cette photo a été prise alors que la parade s'engageait sur la 42ième Rue à New York, alors que les astronautes étaient attendus aux Nations-Unies. De l'avis des observateurs, c'est la première fois qu'autant de personnes se déplacent pour accueillir des personnalités.

(Téléphoto PA)

La situation s'aggrave d'heure en heure à Londonderry en Irlande du Nord page 26

Les troupes russes auraient envahi le territoire chinois page 26

La direction des Loups de La Tuque donne sa version

LA TUQUE (M.A.) — Un journaliste du Progrès-Dimanche titrait, le 8 août dernier, en éditorial: "Les Loups de La Tuque et le commissaire Réal Harvey ont manqué de sérieux". La direction des Loups n'a pas pris la façon dont elle a fait parler d'elle et elle a tenu à répondre à l'article mentionné en ces termes:

"Monsieur le journaliste, votre écrit (quoique le qualificatif soit osé dans le présent cas) de dimanche dernier ne peut sûrement pas être qualifié d'objectif. Vous accusez plusieurs personnes de manquer de sérieux et vous laissez même entendre que ces groupes sont malhonnêtes. Vous allez jusqu'à sous-entendre que la région est composée de vulgaires paroisses, qu'elle est retardée sur le plan sportif parce qu'elle ne fait pas partie de feu la ligue "dite provinciale".

Monsieur le journaliste, nous trouvons vos sources d'inspiration très pitoyables et guidées par des intérêts que nous nous expliquons mal chez un journaliste qui a de l'éthique.

Hockey Interparoisial
D'abord à ce sujet, disons que votre écrit est très contradictoire. En faisant votre qualificatif, vous ne pouvez vous piquer d'originalité surtout lorsque l'on constate que quelques paragraphes plus loin, vous vous contredisez carrément en disant: "Le hockey senior est trop fort dans la région pour que les amateurs lui tournent le dos".

Nous pourrions encore ajouter que les paroisses de La Tuque et Dolbeau ont, l'an dernier, été officiellement certaines équipes de la défunte ligue Provinciale sans jamais recevoir de réponse. Nous pourrions aussi ajouter que la paroisse de La Tuque a remporté le championnat canadien dans la catégorie Senior B l'an dernier.

Et pour vous en convaincre, vous n'aurez qu'à constater ce qu'il y a mis de ses deniers, dans le passé. Ça, ce n'est pas des affirmations gratuites, mais avant de parler, il faut se renseigner. Dans le cas des autres, vous n'aurez pas à fouiller longtemps.

Provinciale était aussi une réalité. La ligue Provinciale voulait avoir La Tuque pour survivre. Or, La Tuque faisait partie de la ligue du Saguenay - Lac Saint-Jean. Cette dernière avait donc des droits acquis et elle a offert à La Tuque de continuer les activités dans la région. La Tuque a accepté; nous nous demandons qui a fait du maraudage dans le présent cas.

ont édifié le sport régional. Monsieur le journaliste, vous avez parlé de "retardés" sur le plan sportif; vous avez fait une grossière erreur encore et nous vous disons en passant que notre sport n'est l'une, sinon la plus avancée, sur le plan sportif en général; mais à part le hockey provincial, qui, soit dit en passant, n'était pas une preuve de notre avant-gardisme.

L'ENDROIT OÙ L'ON MANGE LES MEILLEURS

STEAKS!

SPECIAL DU JOUR ROSSIF

"COCKTAIL LOUNGE"

ATMOSPHERE DE DETENTE



Place Hôtel de Ville

PHARMACIE de NORMANVILLE
Centre d'Achats de Normanville

JEAN BAREIL
R.A., R.S., R.P.
L.P., Pharm.

PRESCRIPTIONS

Ouvert tous les jours
8h. a.m. à 11h. p.m.
Dimanche et Fêtes
10h. a.m. à 10h. p.m.

Telephone 375-7769

Le Roi manufacturier des habits

VENTE JAMAIS VUE AU COEUR DU QUÉBEC

Veston sport \$24.00
Pantalons plus permanents \$12.00

1000 habits
"Venetian" \$49.00
"Astral" \$69.00

GRAND SPECIAL HABIT TERGAL \$49.00

Un seul magasin à Trois-Rivières
1054 CHAMPFLOUR Face à la gare Facile à trouver
L'homme en noir et blanc est à la porte.




PIERRE LAJOIE J.-CLAUDE DESHAIES

LAJOIE, DESHAIES & Associés Inc.
COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

364, DES FORGES TROIS-RIVIÈRES
Nouveau numéro de téléphone: 379-3508

Nous pourrions encore ajouter que les paroisses de La Tuque et Dolbeau ont, l'an dernier, été officiellement certaines équipes de la défunte ligue Provinciale sans jamais recevoir de réponse. Nous pourrions aussi ajouter que la paroisse de La Tuque a remporté le championnat canadien dans la catégorie Senior B l'an dernier.

Conflit à Télébec Ltée Une rencontre est prévue à Québec

LA TUQUE (M.A.) — Il y a maintenant une semaine que les employés de la compagnie Télébec Ltée sont en grève et aucun pourparler n'a eu lieu depuis ce temps entre les deux parties. Le conciliateur du gouvernement provincial, M. Jean-Paul Lafleur, a cependant convoqué une réunion pour aujourd'hui à Québec entre la partie syndicale et la partie patronale, dans le but de les inciter à provoquer un règlement de conflit.

La partie syndicale nous a fait savoir qu'elle serait représentée à cette rencontre par le représentant de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité pour la province de Québec, M. Louis Gauthier, le représentant du local 2091, M. Jacques Jobin, et le président de la Fraternité des ouvriers en électricité, local 2091, M. Claus Galké. Il nous a cependant été impossible de rejoindre le gérant de la compagnie Télébec Ltée, à La Tuque, M. Hubert Laferrière, pour lui demander par qui serait représentée, la partie patronale à cette réunion.

Encore une fois, monsieur le journaliste, vous affirmez gratuitement! MM. Philippe Girard, Jean-Yves Tremblay et Claveau n'ont pas besoin de présentation et sont des gens honnêtes et sincères et ne ressemblent aucunement à des fantômes, pas plus que les organisations auxquelles ils appartiennent maintenant.

Monsieur Girard est un sportif qui a permis aux Marquis et aux Ducs de tenir le coup l'an dernier.

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES
de midi à 3 h.

REPAS COMPLET \$1.75

ESCALOPE DE VEAU LIEGEOISE

Le Roussillon
en haut du Blue Bird
331, DES FORGES

SEMAINE DE L'ASSOMPTION A NOTRE-DAME DU CAP

8h.00 p.m. — Une vie qui certainement réussira avec Mme Aurèle Descôteaux (Châtelaine 69)

9h.00 p.m. — Procession aux flambeaux avec vision.

11h.00 p.m. — Heure mariale par Robert Talbot, suivie de la messe.

Encore plus d'vie en 69.

VOYEZ-LA À L'EXPO



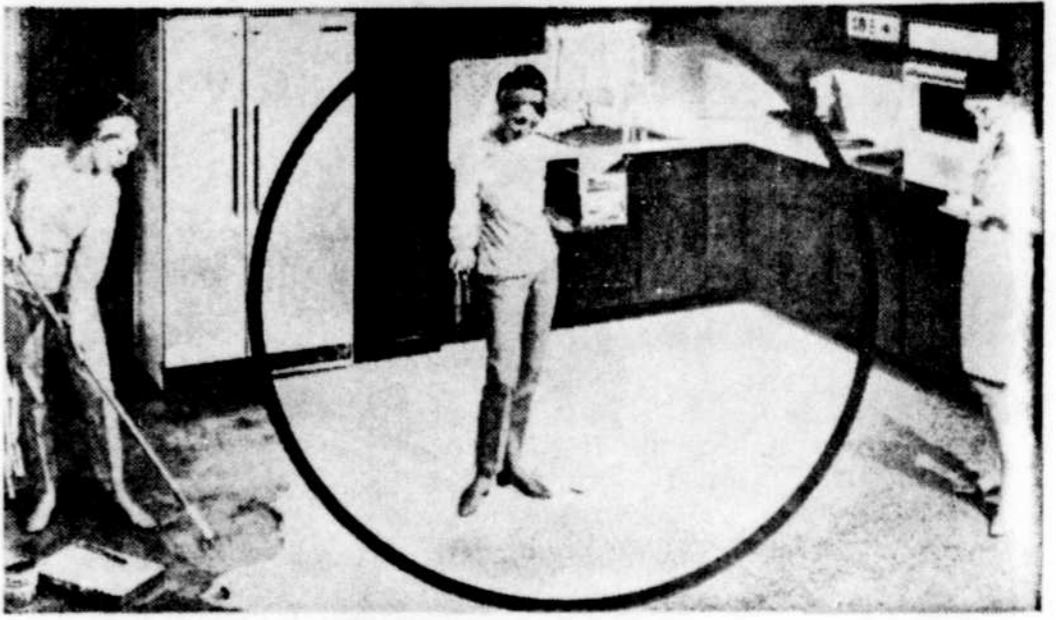
MACHINE A TRICOTER de marque "Brother" permettant la réalisation de tricotés en un rien de temps. Facilité de faire des points de fantaisie.

MAURICE PROVENCER
219, Boul. ST-LAURENT CAP-DE-LA-MADELEINE 375-3816

Mme Croteau, démonstratrice de la compagnie, sera à notre kiosque.

VISITEZ LE KIOSQUE FLECTO A LA BATISSE INDUSTRIELLE DE L'EXPOSITION

Un Nouveau Plancher pour seulement \$30.20*



LE NOUVEAU PLANCHER seamless de FLECTO

UN PLANCHER PERMANENT - APPLIQUEZ-LE AU PINCEAU

Le "Sans Rainures" de Flecto est un mélange coloré de flocons de diverses formes laminés entre des couches de plastique incolore qui ne jaunit pas. Aucune erreur possible et peut être facilement appliqué par la maîtresse de maison. Couvre à peu près toutes surfaces intérieures ou extérieures telles que linoléum, tuiles poreuses, bois et béton. Vous pouvez rapidement et facilement enlever votre cuisine, salle-de-bain, vestibule, patio, la majorité des parquets, murs et dessus de tables. Le "Sans Rainures" de Flecto est disponible dans une variété de couleurs excitantes. Pour conserver la beauté de votre plancher, vous n'avez qu'à l'essuyer avec un linge humide. Il n'est pas nécessaire de le cirer.

*Surface approximative 60 pieds carrés. VENDU PAR:

VOUS PAYEZ TOUJOURS MOINS CHER CHEZ:

J. B. LORANGER Ltée
300, DES FORGES TROIS-RIVIÈRES 374-2491

Le succès que nous remportons à l'Expo se continuera à notre magasin de la rue Champflour

VENTE, PROMOTION, ETC.

dans la région de Trois-Rivières, pour l'ameublement

Maintenant c'est BEAUDOIN




676, Champflour Trois-Rivières 378-5471

CE N'EST PAS PLUS CHER QU'AILLEURS ET LE SUCCÈS EST 2 FOIS MEILLEUR

NELLO
 DIVERTI DE
 7 A. M. A 3.30 A. M.
REPAS COMPLETS ET LÉGERS
 SPÉCIALITÉS: Spaghetti italien, charcol steak
 138, FUSEY COIN ROCHFORD
 CAP DE LA MADELEINE 378-3233

LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, jeudi le 14 août 1969

Mademoiselle
 314, CHÉFOUR
 TROIS-RIVIÈRES



(Photo Roland Lemire)
 "J'AVAIS D'ABORD DEMANDÉ une enquête discrète au sujet des plaintes qui m'avaient été formulées..."

Roger Dion, employé de la cité, est catégorique

"J'ai vu, de mes yeux vu, un copain remettre de l'argent à deux membres de la Sûreté"

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — "J'ai vu, de mes yeux vu, un copain de travail remettre de l'argent à deux membres de la Sûreté! Le silence le plus complet s'est fait en Cour, tous n'avaient d'oreilles que pour la déposition d'un employé de la cité de Trois-Rivières, M. Roger Dion. Tous y compris le procureur de l'Association des Policiers, Me Gaston Gamache qui a immédiatement demandé le huis clos.

"Le public ne doit pas savoir, d'invoquer Me Gamache, ce qui ne servirait qu'à ternir la réputation

d'un tel ou d'un tel... Nous ne sommes pas au procès!"

D'autre part, son confrère représentant la Commission de Police, Me Raymond Boily réfutait le huis clos dans le cas présent. "Il s'agit tout au plus de l'étude du travail d'un policier, a-t-il invoqué... Pas de huis clos! Le juge Roger Gosselin, président du tribunal a tranché le litige en ces termes: "Le huis clos n'est pas prononcé, mais les noms qui seront mentionnés ne devront pas être publiés par la presse..."

Roues de fortune... protégée?

Le journalier, témoin à ce stade des procédures, travaillait sur les terrains de l'exposition de Trois-Rivières en 1966 et 1967. Il faisait partie d'une équipe affectée à l'opération d'une "roue de fortune". Témoignage comme bien d'autres jusque là... Mais "J'ai vu de mes yeux, à vingt-cinq pieds de distance, deux policiers recevoir deux billets de \$20 que mon patron avait remis à mon confrère de travail! Ceci se passait à tous les deux soirs, sinon on nous empêchait d'opérer..."

avec ça! Ne se contentant pas de nommer les deux "présûmés" receveurs de pots-de-vin, le journalier les a ensuite pointés dans l'enceinte du tribunal ou se tient l'enquête.

Poursuivant sur le même sujet... l'argent, le préposé à la roue de fortune a donné quelques détails supplémentaires, qui laissent douter du bien fondé de cette appellation (Fortune). "Moi, j'étais "STICKER", a révélé le journalier, j'attirais les clients. Si un de ceux-ci avait \$200 ou \$300, c'était bien de valeur mais il les perdait!"

Sans aucune retenue, le témoin a annoncé qu'il avait même averti un type qu'il connaissait, qu'il ne pouvait que se fai-

re "voler". "Il ne m'a pas écouté et s'est fait "faire" de \$350". Selon l'employé municipal, des sommes allant jusqu'à six cents dollars étaient laissées à la roue de "fortune".

"Le client revenait alors, en compagnie d'un agent de la P.P. vers notre propriétaire et se plaignait: "Je me suis fait voler! Chose surprenante, ce même propriétaire, toujours selon l'employé, remettait à ce moment au plaignant, une somme lui permettant de regagner son domicile et l'affaire était close... Pendant tout le temps de cette déclaration, le commissaire Tobin prenait note de ce que disait le témoin, en insistant pour savoir quand avaient eu lieu ces opérations, qui ac-

compagnait de la P.P. les plaignants etc..."

Comme précisions supplémentaires, le journalier trifulvien a ajouté que les versements des pots-de-vin étaient faits au début de la soirée pour permettre l'opération de la roue dite de "Fortune".

Sur pied instantané, Me Gaston Gamache de l'Association des Policiers, a fait savoir qu'il désirait contre-interroger le témoin. A ce dernier, le juge Gosselin a dit: "Vous revenez mardi prochain à dix heures, le matin. Le contre-interrogatoire promet maintenant d'être retentissant, si l'on s'en tient aux renseignements qu'obtiendra d'ici là l'avocat des policiers..."



(Photo Roland Lemire)

"ON M'A PROVOQUÉ avant que je ne fasse ma déclaration," a révélé le conseiller Gaston Vallières à la reprise de l'enquête sur la police de Trois-Rivières, hier matin.

J'ai été provoqué, dit M. Vallières

"Laliberté m'a dit que je ferais un bon détective dans la prostitution"

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — "J'ai été provoqué avant de faire ma déclaration au mois de mars, s'est exclamé, hier, le conseiller Gaston Vallières à la reprise de l'enquête sur la police de Trois-Rivières. Lui, avec qui on avait terminé les débats tard dans la soirée la veille, venait de reprendre sa place à la barre aux témoins. C'était au tour de Me Gaston Gamache, le procureur de l'Association des Policiers de le questionner..."

L'avocat a premièrement demandé à M. Vallières quelle origine pouvait avoir la discussion du 17 mars, celle qui devait précéder la fracassante déclaration: "Je n'en connais pas", a répondu le conseiller municipal. "Mais vous avez été provoqué par qui? L'a-t-on sommé de déposer..." "Par le secrétaire de l'Association des Policiers, M. Gaston Laliberté!"

Voilà, les jeux étaient faits, le récit de la soirée du 17 mars suivait: c'était à la suite d'une séance de négociations entre d'une part l'Association des Policiers et de l'autre le conseil municipal. Une réunion ouverte-patronale... Le contrat de travail était expiré depuis le 31 décembre 1968. Pour l'instant, ce soir de mars, aucune entente n'était survenue. On avait même mentionné l'intervention d'un conciliateur, s'est souvenu M. Vallières.

Suite aux négociations, il fut question de prostitution à Trois-Rivières. Il fut question aussi de plaintes enregistrées par M.

Vallières. Des plaintes de serveuses de restaurant à qui on demandait de monter à bord d'automobiles. Les faits se précisaient laissant présager le dénouement tout proche... Relativement aux doléances des serveuses, telles que mentionnées par le conseiller Vallières pendant l'échange verbal avec le secrétaire Laliberté de l'Association des Policiers, l'échevin a soutenu qu'il lui avait été répondu: "Oui, et quand on ne le fait pas... Ça les choque!"

C'est à cet instant, de souligner le témoin Vallières que le président de l'Association, M. Herman Thibeau est intervenu pour trancher: "Au lieu de laver ce linge sale avec les journalistes, il serait préférable de siéger en comité!" La discussion allait atteindre son point culminant avec la remarque faite par le secrétaire Laliberté à l'intention du conseiller Vallières: "Il m'a dit que je ferais un bon détective dans la prostitution!"

Cette fois, selon ce qu'a rapporté M. Vallières, ça y était! Le feu était mis aux poudres. "La prostitution fleurit à Trois-Rivières... Elle est supportée par certains membres de notre corps de police... Je n'ai pas confiance en notre section de détectives... Les mauvaises pommes vont être enlevées... etc..."

L'enquête qui en est à sa troisième journée, aujourd'hui, donc à ses tout débuts, devait être réclamée quelque temps après...

Bibliothèques scolaires

Le Dr Boisclair évite de faire des commentaires

TROIS-RIVIÈRES (J.M.B.) — Le président de la Commission scolaire de Trois-Rivières, le Dr Guy Boisclair, a informé les commissaires, à leur dernière réunion, qu'il ne ferait aucun commentaire concernant l'absence de bibliothèque, durant la période des vacances, pour les enfants âgés de moins de douze ans.

Le Dr Boisclair a expliqué aux commissaires qu'il ne servait à rien de commencer une polémique sur ce sujet, comme ce fut le cas avec l'exemption de la taxe sur la machinerie. On se rappelle que la Commission scolaire avait été la première, il y a plusieurs mois de cela, à dénoncer cette absence de bibliothèque pour jeunes. Elle avait fait elle-même une demande de subvention auprès du ministre des Affaires culturelles pour mettre ses bibliothèques scolaires en service durant les deux mois de vacances. La Commission scolaire estimait alors qu'il s'agissait là de

HOMME
 avec expérience demandé pour travailler dans un département d'articles de chasse et de pêche.
 Écrire en mentionnant âge, expérience, salaire demandé, etc.
 A DÉPT. 239
 CASE POSTALE 688
 TROIS-RIVIÈRES.

Permis pas encore renouvelés

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) — Les heures s'accumulent à l'enquête sur le corps de police de Trois-Rivières. Des heures qui deviennent des journées entières, soirées comprises. Il est même plus que vraisemblable qu'il faudra des semaines pour éclaircir toute la situation: celle de l'administration et de la conduite de notre corps policier.

Les commissaires de la Commission de Police du Québec et les procureurs des différentes parties en cause sautent comme ça d'un sujet à l'autre. Il faut en rien laisser au hasard. Ainsi, à la reprise des débats hier matin, le greffier municipal, M. Georges Beaumier, a été appelé à commenter les permis municipaux concernant les hôtels, clubs et restaurants licenciés de notre ville.

L'étude de ces permis, renouvelables à chaque année, a permis de constater un état de choses qui a quelque peu surpris les représentants de la Commis-

sion de Police. L'auditoire aussi en est demeuré perplexe.

M. Beaumier venait tout juste de renseigner le tribunal que chacun des documents devaient être en force "au début" de l'année. Or, pour celle en cours, six seulement des permis de cette nature sont valables: les autres, au nombre de cinq ne semblent pas avoir été renouvelés à date. Et nous en sommes au mois d'août.

Surpris, le président du tribunal d'enquête, le juge Roger Gosselin, s'est immédiatement informé: "Est-ce la première fois qu'une telle chose se produit ici à Trois-Rivières?" "Je ne sais pas, d'avouer le greffier municipal, c'est la première fois que moi j'ai à m'occuper d'une telle affaire à notre Trésorerie!"

Les autres permis ont-ils été payés? M. Beaumier répond qu'il semble que non, puisqu'on n'a rien trouvé qui l'attestait à la Trésorerie...

Plus de 70,000 personnes ont visité l'EXPOSITION

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Plus de 70,000 personnes ont visité jusqu'à maintenant la 64ème Exposition régionale de Trois-Rivières et si l'on s'arrête aux comparaisons, la FASCINANTE EXPO 69 obtient le meilleur succès que celle de l'an dernier.

Les dirigeants de la commission de l'Exposition espèrent mieux et ils sont évidemment déçus du temps incertain que l'on enregistre depuis quelques jours et qui retient plusieurs familles à la maison.

Pourtant, l'Exposition 69 avait débuté sur le bon pied car dès samedi, l'on avait remarqué au moins 8,000 visiteurs de plus qu'en 1968 mais dimanche en raison d'un ciel nuageux et de quelques averses, le nombre de visiteurs a diminué de 6,000.

Les statistiques ne tiennent pas compte des enfants qui se sont rendus sur le terrain de l'Exposition, mais on évalue leur

nombre à quelque 20,000 depuis l'ouverture.

L'objectif est de 175,000 visiteurs payants et il sera atteint si le temps s'améliore surtout en fin de semaine, alors que prendra fin l'exposition.

Au moment d'aller sous presse, nous ne possédons pas les chiffres officiels de la soirée d'hier. Cependant à moins que ce ne soit déjà fait, le 75ième millième visiteur devrait franchir les barrières au cours de la journée.

Comme événement spécial à l'Exposition de Trois-Rivières, aujourd'hui, il y aura la visite des pensionnaires de l'Orphelinat St-Dominique. Ceux-ci arriveront sur les lieux à bord d'autobus spéciaux à 2 heures cet après-midi et le maire René Matteau les accueillera en compagnie de M. Roland Nobert, président de la Commission de l'Exposition.

C'est un secret Polichinelle

Même Polichinelle a été victime de la confusion en rapport avec le changement d'inspecteur en bâtiments dans la municipalité de Saint-Joseph de France. On nous rapporte que c'est finalement M. Lionel Cossette qui a été nommé à ce poste. C'est ainsi qu'après le congédiement de M. Hervé Laplante, le conseil a nommé M. Georges Lemyré comme inspecteur des bâtiments. Ce dernier a par la suite démissionné. M. Laplante, à la demande du maire, est revenu à l'emploi de la municipalité pour quelques jours pour être en fin de compte remplacé par M. Cossette.

Mme Louise Dufresne-René de Cotret, qui ambitionne d'être choisie candidate de l'Union nationale dans le comté de Trois-Rivières, lors des élections complémentaires ou générales, à l'automne, continue de multiplier les consultations auprès des militants et organisateurs du parti. Depuis plusieurs semaines, elle les rencontre afin d'obtenir leur appui à la convention dont la date doit être fixée prochainement. Si elle est choisie, elle deviendra la première femme candidate à une élection provinciale dans le comté de Trois-Rivières.

Trois-Rivières ayant été déclarée région désignée

Bouffée d'air frais (Paradis)

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — La nouvelle à l'effet que la ville de Trois-Rivières avait été déclarée "région désignée", aux termes de la nouvelle loi fédérale sur les subventions au développement régional, a été accueillie dans les milieux municipaux comme "une bouffée d'air frais".

C'est l'expression même dont s'est servi M. Laurent Paradis, secrétaire du commissariat industriel municipal, pour souligner qu'il se réjouissait grandement de la récente déclaration faite par l'hon. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, incluant la ville de Trois-Rivières dans la liste des régions du pays où des subventions pourront être versées aux industries désireuses de se prévaloir de la nouvelle loi pour s'y établir ou d'agrandir et de moderniser une usine déjà existante.

M. Paradis a affirmé que cette décision des autorités fédérales fait disparaître un obstacle contre lequel se sont butés plusieurs projets industriels auxquels le commissariat industriel de la ville s'est intéressé jusqu'à présent.

De l'avis de M. Paradis, l'admission de notre ville dans le groupe des régions désignées et l'élimination de la taxation municipale sur la machinerie représentent deux nouveaux fac-

teurs qui devraient avoir un effet décisif sur le recrutement de nouvelles industries à Trois-Rivières.

Le secrétaire du commissariat industriel a déclaré ce qui suit: "Pour le moment, nous possédons une idée assez générale de la portée de la nouvelle loi, mais nous n'en connaissons pas encore toutes les modalités. Nous pouvons dire que nous sommes heureux de voir disparaître ce qui nous semblait une objection sérieuse souvent invoquée par des industriels désireux de s'établir chez nous. Le fait de ne pas être reconnue comme région désignée pouvait être interprété comme un indice de prospérité pour Trois-Rivières, mais les industriels ne le voyaient pas nécessairement de cet oeil".

Selon M. Paradis, la ville de Trois-Rivières se trouvant dans une position désavantageuse, au Coeur du Québec même, en dépit de tous les avantages naturels qu'elle peut offrir, parce qu'elle était entourée de localités et de villes toutes reconnues comme régions désignées. Une situation plutôt discriminatoire prendra donc fin prochainement.

Rappelons qu'en vertu de la loi sur les subventions au développement régional, les subventions octroyées aux nouvelles industries peuvent atteindre jusqu'à \$12,000,000, soit jusqu'à 25 pour cent du coût d'immobilisation; plus une somme allant jusqu'à \$5,000 pour chaque emploi créé. Pour l'agrandissement ou la modernisation d'une usine existante, la subvention peut atteindre 20 pour cent du coût d'immobilisation, jusqu'à un maximum de \$6,000,000.

M. Paradis a cité le cas d'un industriel de Bologne, en France, il y a quelque temps, s'il avait pu bénéficier des subventions fédérales, mais à ce moment notre ville n'était pas reconnue comme région désignée. Les exemples de ce genre sont

encore assez nombreux, a-t-il dit.

Il ne fait pas de doute que la ville de Trois-Rivières intensifiera sa promotion industrielle pour profiter le plus possible des avantages nouveaux que lui apportera son statut de "région désignée". Cette situation nouvelle devrait favoriser l'éclosion de projets sérieux, mais comme l'a souligné M. Laurent Paradis, l'abolition de la taxation sur la machinerie est considérée comme l'un des principaux éléments de persuasion, dont dispose maintenant l'administration municipale pour attirer l'industrie.

L'élimination de cette taxe municipale a été accueillie avec satisfaction par les quelque 79 entreprises trifurviennes. M. Paradis s'est plu à rappeler que nos industriels avaient manifesté une belle largeur d'esprit dans les négociations qui ont abouti à cette importante décision des autorités municipales, soulignant le rôle très important joué par le gérant municipal Roger Lord avec infiniment de doigté et de compétence.

M. Laurent Paradis croit sincèrement que la promotion industrielle soutenue, ajoutée à des gestes concrets comme ceux que nous venons de décrire, finira par produire des résultats encourageants.

Déjà, des industries de chez nous songent à s'agrandir ou à pousser plus rapidement la réalisation de projets de modernisation.

La ville de Trois-Rivières jouit d'une excellente réputation et ses réalisations dans le domaine de la rénovation urbaine par exemple, impressionnent considérablement nos visiteurs. M. Paradis nous relatait le cas d'un "touriste américain", très emballé par notre nouvel hôtel de ville et charmé par l'ambiance trifurviennaise.

"Ce touriste américain", a dit M. Paradis, "n'était nul autre que le président d'une compagnie spécialisée en électronique.

La grève des plombiers

Déception du président de la Régionale

TROIS-RIVIÈRES (A.C.) — Le président de la Commission scolaire régionale, M. Richard Rochefort, s'est dit fort déçu que la grève des plombiers retarde les travaux à l'École Polyvalente du Cap-de-la-Madeleine et force la direction à trouver d'autres locaux pour les élèves, en septembre prochain.

"Je ne compte pas, a-t-il dit, le droit de grève aux plombiers, mais je pense au bien de l'enfant. Le syndicat devrait permettre aux employés de ce chantier de continuer leur travail, afin que l'école puisse être prête pour l'ouverture des classes".

Une réunion s'est tenue vendredi soir et une autre hier soir à ce sujet. On ne sait pas qu'elle sera la décision du syndicat. De toute façon, la Régionale a mandaté son secrétaire-administrateur de trouver d'autres locaux entre-temps.

Mécanicien astucieux

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — "Je voulais aller chercher mon lingé à Fortierville afin de m'installer à Trois-Rivières et me chercher un emploi".

Ce sont les raisons données, hier, par Georges-Henri Doir, de Deschambault pour expliquer le vol de l'automobile de M. Jean-Paul Desmarais, de Trois-Rivières.

Cette voiture était stationnée, mardi soir, rue Notre-Dame et le prévenu, un mécanicien astucieux, possédait des clés General Motors et l'une d'elles a servi à pénétrer dans l'auto de M. Desmarais, une Pontiac 1966.

La malchance s'est cependant acharnée au jeune homme puisque celui-ci était intercepté à Ste-Ange-de-Laval par des agents de la Sûreté du Québec et remis entre les mains de la police de Trois-Rivières.

Ayant pris le volant de l'auto alors qu'il était en boisson, Doir a été accusé de facultés affaiblies et condamné à une amende de \$50 en plus de perdre son permis de conduire pour une période de trois mois.

Ce mécanicien reviendra devant le tribunal, vendredi, alors que le juge Maurice Langlois rendra la sentence pour le vol de l'automobile.

M. Paul Rocheleau en deuil de sa mère

TROIS-RIVIÈRES — Le chef de cabinet du ministre du Travail, M. Paul Rocheleau, est en deuil de sa mère, Mme Raoul Rocheleau qui demeurait au Cap-de-la-Madeleine.

Mme Rocheleau née Marie Alice Cloutier était née le 28 juin 1900.

Aux Sessions

Je suis journalier la nuit et peintre le jour dit-il

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Même s'il travaille 24 heures par jour, un jeune homme de St-Wenceslas était sans le sou quand il a décidé, le 24 avril dernier, de quitter une station de service sans défrayer son plein d'essence dont le montant était de \$5.

"Quel est votre emploi?" a demandé le juge Maurice Langlois au moment où le prévenu comparait en Cour des Sessions de la Paix. "Je suis journalier la nuit et peintre le jour", a-t-il répondu.

Le président du tribunal a évidemment manifesté son étonnement: "C'est rare, deux emplois et pas assez d'argent", a-t-il dit. L'accusé reconnut qu'il accumulait "pas mal" d'argent, mais qu'il en dépensait beaucoup.

Pour expliquer son départ brusque du garage, il a dit: "Je lui ai demandé de me faire crédit, mais il n'a pas voulu". Le juge Langlois a pris en considération le fait que le jeune homme en était à sa première présence devant les tribunaux et lui a imposé l'obligation de garder la paix deux ans, moyennant un engagement personnel de \$100.

Le Conseil central souligne les inconvénients — Les policiers agissent

La fermeture du pont: problème majeur

SOREL (L.B.) — Le Conseil central des Syndicats Nationaux de Sorel se plaint du problème majeur de la circulation causé par la fermeture du pont Turcotte et souligne la perte de temps et d'argent que les ouvriers des usines doivent subir.

Les ouvriers doivent payer les négligences et l'in-souciance des responsables de cet état de choses déclaré dans un communiqué, le président du Conseil Central, M. Maurice Jean.

"Nous voici encore une fois dans la même situation qu'il y a cinq ans. C'est le problème du pont qui est encore une fois à l'honneur.

"Les responsables des ponts et des routes de Sorel ne prévoient jamais à l'avance comment organiser la circulation. L'ouvrier qui travaille dans les usines, de même que l'usager, doivent payer de leur temps et à même leur salaire les négligences et l'insouciance des responsables de cet état de choses.

"Ce qu'il y a de pire dans tout cela, c'est de constater la petite quantité d'ouvriers qui travaillent sur ces constructions de ponts et de routes. Depuis l'ouverture du nouveau pont Sorel-Tracy, il y aura bientôt un an, les voies d'accès ne sont même pas encore terminées.

"Je ne cherche pas de coupable mais je constate les embouteillages qu'il y a aux heures de pointe. Il n'est pas de mon ressort de dire comment elle doit se faire, cette circulation, mais il est de

mon devoir de dire aux responsables qu'il y a négligence de leur part pour n'avoir pas prévu cette situation".

Police de Sorel

Pour sa part, la police municipale de Sorel, tout comme la Sûreté municipale de Tracy, a pris différentes mesures afin d'aider la circulation sur la rue du Roi et le Chemin St-Ours, à la suite de la fermeture du pont Turcotte.

Ainsi à l'intersection des rues du Roi et Victoria, des arrêts aux trois coins ont été installés. C'est dire que les automobilistes circulant sur la rue du Roi doivent maintenant faire un arrêt au coin de la rue Victoria.

Aux heures de pointe, le midi et le soir, des policiers dirigent la circulation, à l'intersection de la rue de la Comtesse et du Chemin St-Ours, face au Château des Gouverneurs. Il en est de même à l'entrée du nouveau pont Sorel-Tracy, face à la rue Mathieu où sont rendus impéranes, pour ces périodes les feux de circulation.

Par ailleurs, le stationnement est interdit sur la rue du Roi, face à l'hôtel St-Charles, pour donner une chance aux automobilistes et camionneurs d'emprunter la rue Victoria, qui est maintenant l'artère principale pour rejoindre le boulevard Fliset et la route 3.

D'autre part, la police municipale de Sorel demande aux automobilistes qui demeurent au sud de la rue Mathieu, d'emprunter le boulevard Gagné, afin d'aider à dégager la circulation sur le Chemin St-Ours. La circulation sur le boulevard Gagné a été

arrêtée pendant quelques heures mardi après-midi, alors que les ouvriers de Danis Construction, qui s'occupent de l'aménagement des approches du nouveau pont, ont dû effectuer une tranchée pour l'installation de l'égoût pluvial.

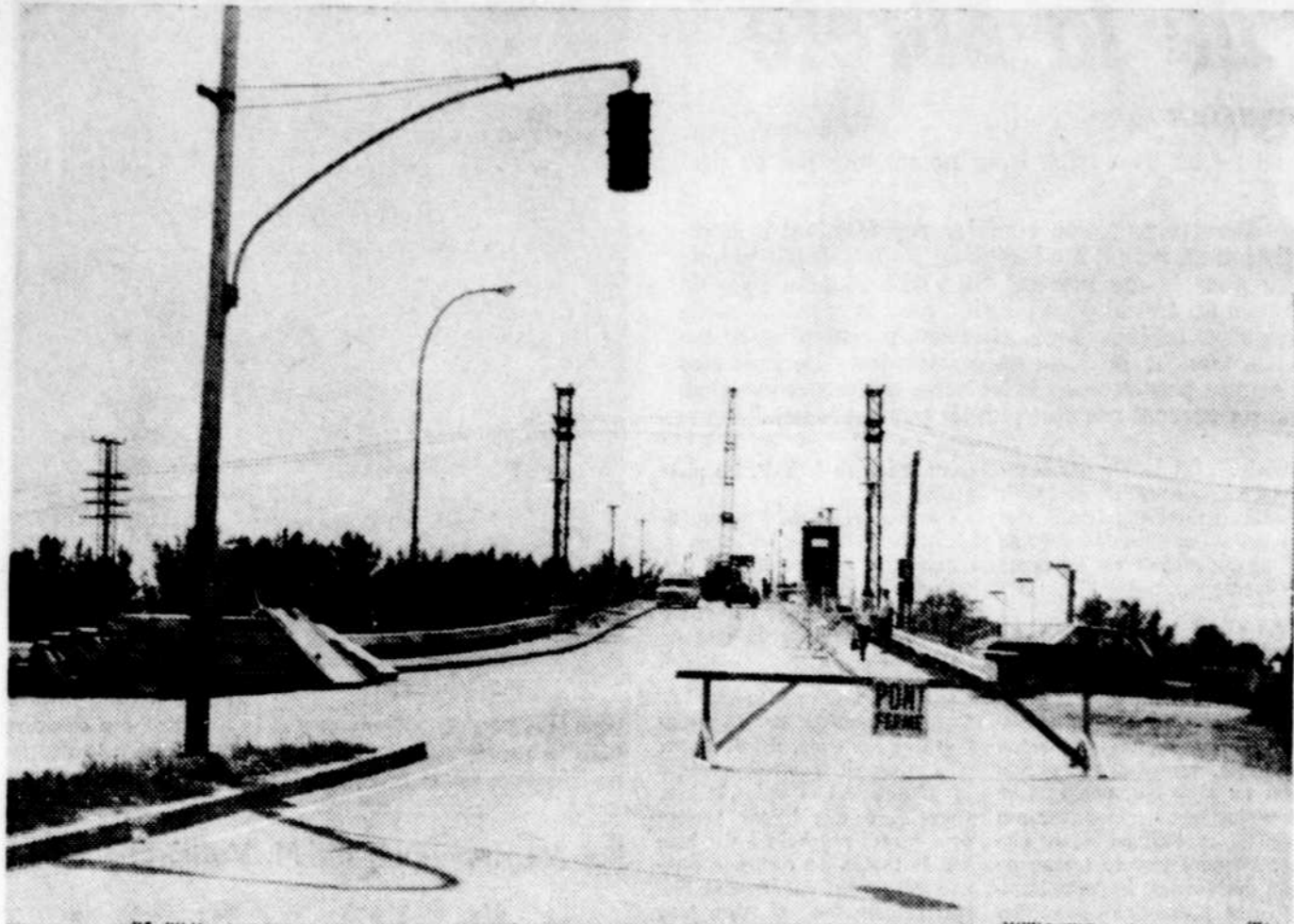
Le trafic est très dense sur le Chemin St-Ours. Il est également sur le Chemin St-Roch, à Tracy, particulièrement aux approches du pont. Les automobilistes venant de la ville de Tracy sont obligés d'aller emprunter la rue Cardinal-Léger ou le boulevard-Couturier et ensuite tourner sur la rue Marquette pour monter sur le nouveau pont. Ceux qui sortent du pont, font le trajet inverse, à moins qu'ils décident de continuer jusqu'à la route Marie-Victoria, et sortir près de la rue Casgrain.

Il reste que les embouteillages sont longs et fréquents, d'autant plus que les voies d'accès au nouveau pont du côté de Tracy ne sont pas terminées, et qu'un seul côté du pont est utilisé pour la circulation actuellement et pour plusieurs semaines encore. En effet, les ouvriers sont à compléter la voie sud de l'autoroute 30 à cet endroit. La situation ne s'améliorera pas, car une fois cette voie complétée, les ouvriers s'attaqueront à la voie nord.

Pendant ce temps, la firme chargée de réparer le pont Turcotte, se est en train de démolir le tablier de béton du côté de Sorel et du côté de Tracy et d'enlever les garde-fous d'anciens sections. Les grues mécaniques et les perforieuses sont à l'oeuvre du matin jusqu'au soir.

Seuls les piétons peuvent traverser la rivière en utilisant les passerelles qui ont été installées du côté nord du pont Turcotte.

La fermeture du pont Turcotte à la circulation automobile doit durer environ trois mois.



LE PONT TURCOTTE, QUI RELIE SOREL ET TRACY au-dessus de la rivière Richelieu, est fermé à la circulation automobile depuis lundi matin. Les grues mécaniques et les perforieuses sont à démolir le tablier de béton, qui sera refait à neuf. On a également enlevé les garde-

fous. Ces travaux doivent durer trois mois environ, et durant cette période seuls les piétons peuvent traverser la rivière en utilisant les passerelles aménagées à cet effet. Quant aux automobilistes, ils doivent emprunter le nouveau pont Sorel-Tracy.



(Photo: Lajoie)

LA CROIX-ROUGE A RECONNU LES MERITES de l'un de ses dévoués membres depuis plusieurs années en lui remettant une médaille souvenir ainsi qu'un parchemin attestant les bienfaits de M. Hervé Bourdon, de Nicolet. Sur la photo, MM. Ovide Duval, maire de la paroisse St-Jean-Baptiste de Nicolet; le curé Pierre-Paul Lefebvre;

Jean-Paul Lemay, président de la section de Nicolet de la Croix-Rouge; le récipiendaire, M. Hervé Bourdon, qui a été l'objet d'une petite fête intime; MM. Elphège Poirier, directeur régional de la Croix-Rouge pour la province de Québec, et Rémi Raiche, maire de la ville de Nicolet.

La Croix-Rouge rend hommage à M. Hervé Bourdon de Nicolet

par Régent LAJOIE

NICOLET — Un Nicoletain qui, durant plusieurs années s'est dévoué pour la Croix-Rouge et continue encore à le faire, M. Hervé Bourdon, a été l'objet d'une courte réception intime au cours de laquelle on a honoré ce citoyen en le décorant d'une médaille et en lui remettant un parchemin.

Plusieurs invités ont pris la parole pour vanter les mérites de M. Bourdon. En parlant du héros de cette réception, M. le maire Rémi Raiche a insisté sur le fait qu'il s'agissait d'un geste d'appréciation de la communauté nicolétaine. Pour sa part, M. le curé Pierre-Paul Lefebvre, de la Cathédrale, a félicité M. Bourdon et l'a remercié au nom de tous ses paroissiens pour les nombreux services rendus et le dévouement apporté au cours de ces dernières années.

Cette réception intime était rehaussée par la présence de M. Elphège Poirier, directeur régional de la Croix-Rouge pour la province de Québec.

Invité à dire quelques mots, M. Poirier a brosse rapidement

un tableau de la Croix-Rouge soutenait que cette dernière n'était pas encore suffisamment connue de la population par tous les services qu'elle offre. Après avoir fait un bref historique de la Croix-Rouge et rappelé l'évolution de cette oeuvre humanitaire depuis la dernière guerre mondiale, M. Poirier a parlé de la création de la première banque de sang au Canada, laquelle a vu le jour à Vancouver en 1945. Une première banque de sang fut créée à Montréal en 1948 et la seconde en province à Québec, quelques années plus tard.

M. Poirier a souligné le fait que la Croix-Rouge a rendu d'innombrables services lors des deux dernières guerres et qu'en temps de paix, elle était plutôt une oeuvre humanitaire qui avait son activité principalement sur la transfusion sanguine.

Le directeur régional provincial a aussi parlé des services

aquatiques que la Croix-Rouge avait organisés. En somme, M. Poirier a relaté toutes les oeuvres dans lesquelles l'organisme dirige son activité, parlant également des secteurs qu'elle couvrait.

A Nicolet, la Croix-Rouge existe depuis une vingtaine d'années.

M. Poirier a ensuite remis la décoration à M. Bourdon et lui a remis le parchemin. Il a rappelé que ce dernier était un vétérinaire de la première guerre mondiale et qu'au cours des dernières années, M. Bourdon s'était occupé du service aux anciens combattants et du service d'accessoires aux malades.

M. Gerald Bellerose, de la section de Nicolet, agissait comme maître de cérémonie à cette brève réception. Il a en quelque sorte résumé les paroles de M. Poirier en affirmant que la Croix-Rouge offrait un éventail de services.

Des hommes d'affaires aideront la Fédération

SOREL (L.B.) — La Fédération des Oeuvres du diocèse de St-Hyacinthe s'assure les services de plusieurs hommes d'affaires.

Afin d'assurer un plein succès à la 14^{ème} campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres, qui aura lieu à l'automne, M. J. Marcel Lemieux, président du secteur des "corporations" s'est assuré les services de plusieurs hommes d'affaires recrutés à travers le diocèse.

En effet, le territoire a été divisé en 12 régions et un président a été nommé pour chacune de ces régions. Ce sont:

- Région de Sorel et Tracy: M. Laurent Marchand, trésorier à Marine Industries Ltée.
- Région de Granby: M. Raymond Drouin, propriétaire du Service de Lavage Général Engz.
- Région de St-Hyacinthe: M. Guy Normand, gérant des ventes, Garage Yamaska Automobile Engz.
- Région de Waterloo: M. André Deschamps, gérant adjoint, Caisse populaire.
- Région de Cowansville: M. Paul Normandin, Ferronnerie Cowansville.
- Région de Faranham: M. Roger Lague, les Equipements Lague.
- Région de Beloeil-St-Hilaire: M. Bruno Larocque, gérant de la Banque Royale.
- Région d'Arton Vale: M. Lucien Lemay, la Compagnie Skyrule.
- Région de Bedford: M. Stanley McNamara, courtier d'assurances.
- Région de St-Césaire: M. J.R. Michel, commerçant.
- Région de Marieville: M. Fernand Lamothe, gérant Banque Canadienne Nationale et M. J.O. Carreau, industriel.
- Région d'Herbyville: M. Pierre Laroque de Trahan et

Plus de donneurs de sang que prévu

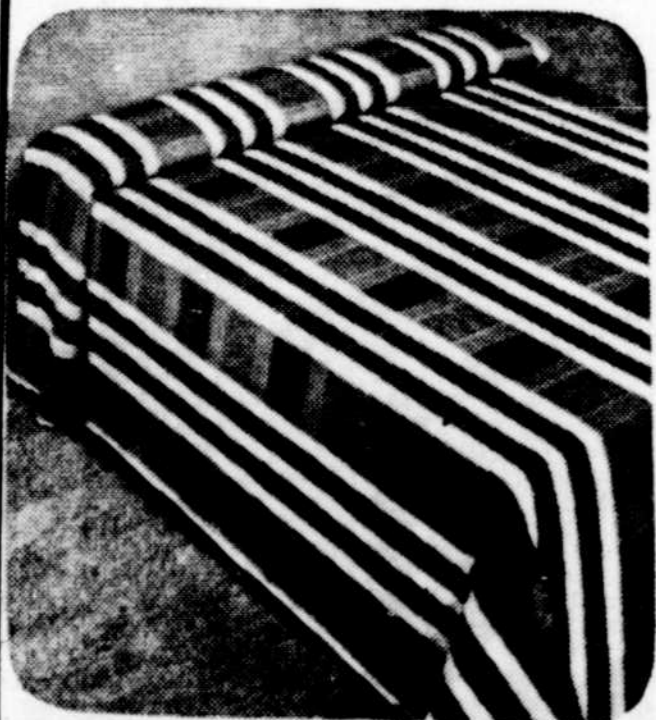
NICOLET — Les Nicoletains ont du bon sang. La preuve en a été donnée lors de la dernière clinique de sang qui se tenait à l'école Curé-Brassard, de Nicolet, puisque 390 personnes sont venues donner ce précieux liquide qui un jour aidera à sauver une vie.

Il s'agissait de la seconde collecte de sang cette année, sous l'égide de la Croix-Rouge canadienne qui organise à chaque année, deux cliniques de sang: l'une en mars et la seconde en août.

En recueillant 390 sacs de sang, la section de Nicolet dépasse largement son objectif de 375 donneurs qui avait été fixé auparavant. La collecte de sang s'est déroulée normalement dans la salle de récréation de l'école Curé-Brassard, de Nicolet. On n'a remarqué aucune affluence parti-

culière sauf à la réouverture, en soirée et à la fermeture des usines et des bureaux, vers 5 heures, ce qui est normal. La Croix-Rouge s'était très bien préparée à accueillir les donneurs avec un personnel adéquat. La ville, comme on la sait, a fait sa part en offrant les rafraichissements lors de cette collecte de sang. De plus, la section de Nicolet a reçu l'aide de plusieurs bénévoles qui ont été d'une grande utilité aux organisateurs de cette clinique. La publicité faite autour de cette collecte de sang semi-annuelle a grandement aidé la cause de la Croix-Rouge puisque durant l'été, les gens sont ordinairement difficiles à rejoindre, y compris les donneurs. Cette année, la Croix-Rouge a eu un retentissant succès avec cette clinique de sang.

PRIX COUPES



Couvre lit \$6⁹⁸ Spécial Rég.: '99⁹⁹ **Gratis**

Plein jour brodé 10⁹⁸ Spécial Rég.: '24⁹⁹ la verges

Draperies sur mesures. Minimum 72" de hauteur. Service gratuit à domicile. Faites venir votre conseiller, il ne vous en coûtera rien, nous avons un choix de magnifiques échantillons, nous sommes à votre service pour la décoration de résidences, places commerciales et institutions.

35,000 verges de pompons Guirlandes "Tie Back", etc. Le plus gros choix de la région

Tissus Boussac de Paris

À moitié prix

RATINE IMPRIMÉE

36" de large \$1⁴⁹ vgs

SPECIAL Régulier \$49.95 SPECIAL \$19⁹⁸ Vendu à 89, rue Fusey Cap-de-la-Madeleine 533, Place du Marché Shawinigan \$22⁹⁸ COSTUMES 2 PIÈCES ET ROBES \$24⁹⁸ Importation d'Italie, en tricot 100% polyester

Flanelle Blanche 27" de large \$1⁰⁰ 4 verges

ASSORTIMENT d'Horloges Coucou Valeur régulière jusqu'à \$59.95 SPECIAL \$15⁹⁸, \$29⁹⁸

Jacques Allard INC.

TROIS-RIVIÈRES 1535, rue Royale 378-2212

SHAWINIGAN 533, Place du Marché 537-0562 383, 5e Rue 537-7121

GRAND-MÈRE 586, 6e Avenue 538-4756 339, 6e Avenue 538-5172 Plaza Jacques Allard 290, 7e Avenue 538-8058

CAP-DE-LA-MADELEINE 89, rue FUSEY 378-6087



LES BORNES-FONTAINES NE FERONT plus défaut à Joliette comme l'a affirmé l'échevin Jean Bélair. On procédera dorénavant à une inspection régulière et le travail est déjà amorcé comme le fait voir la photo ci-haut alors

(Photo: Léon Savard) que les opérations sont dirigées par le directeur du département des pompiers M. Germain Rondeau que l'on voit ci-haut en compagnie de MM. Yves Arnault, A.A. Ladouceur et Yves Bertrand.

Le directeur général des services municipaux
Maurice Lévesque au conseiller Donat Malo

"Prenez ma position puisque vous vous sentez si compétent"

par Claude HEROUX

JOLIETTE — M. Maurice Lévesque, directeur général des services municipaux pour la ville de Joliette n'en pouvait plus. Un ami de la tolérance et de la patience, la vapeur montait et l'explosion devait se produire.

La tempête qui menaçait de déferler depuis quelques heures à la suite de propos négatifs de l'échevin Donat Malo sur la plupart des sujets discutés au conseil municipal a soudainement fait sursauter de son siège le haut fonctionnaire municipal.

A ce moment, il était question d'une action en dommages intentée à la ville de Joliette par une municipalité avoisinante au sujet de l'enfouissement des déchets. M. Lévesque expliquait que celui qui avait obtenu ce con-

diminutif échevin répondit dans la négative. M. Malo avait auparavant attaqué le département de la police et s'était montré totalement négatif sur la plupart des projets ou idées suggérés par ses collègues.

Régler tous les problèmes

Visiblement courroucé par les propos négatifs de M. Donat Malo, le directeur général des services municipaux, à la satisfaction de tous les journalistes présents, des autres conseillers et d'une dizaine de curieux, a lancé à la face du conseiller: Il y a seulement vous de bon, ici M. Malo et vous pensez qu'il n'y a seulement que vous qui puissiez régler tous les problèmes. Prenez donc ma place puisque vous vous sentez si compétent. Vous admettez que vous n'avez pas visité l'affaire de M. Gaudet et vous communiquez n'importe quoi aux journalistes. Vous dites que la police ce n'est pas bon, mais moi je ne suis pas un Père Ovide et je puis affirmer que nous avons un corps policier aussi compétent qu'ailleurs même si naturellement il y a certaines lacunes à combler. Des problèmes comme celui de l'enfouissement sanitaire sont difficiles à régler mais nous y parvenons toujours.

La violente sortie de M. Lévesque, la seconde de

puis les nombreuses années où il occupe un haut poste pour la cité de Joliette, a semblé désarmer le conseiller Malo qui n'a pas offert de riposte. Mais quelques instants plus tard, il tentait de persuader ses collègues de ne pas



M. Maurice Lévesque



Le conseiller Donat Malo

Règlement bientôt adopté à cette fin

Terrain de stationnement hors-rue

JOLIETTE (J.Y.) — Les autorités municipales de Joliette semblent maintenant posséder tous les éléments nécessaires à la réalisation du projet visant à doter le centre-ville d'un premier terrain de stationnement hors-rue.

L'avis de la présentation d'un règlement d'emprunt à cette fin sera donné dès la prochaine séance ordinaire du conseil, lundi soir prochain. Le montant de l'emprunt reste à déterminer. Cependant, la réalisation du projet coûtera plus cher cette année que l'an dernier.

Les renseignements fournis cette semaine par le conseiller

J-Marcel Drainville indiquent que la rentabilité du projet ne fait plus aucun doute. Le fonds créé par le conseil en vue de la réalisation du projet disposera d'une somme de \$40,000 à la fin de la présente année si les revenus provenant des parcomètres continuent d'enregistrer des augmentations aussi importantes que celles enregistrées au cours des six premiers mois de l'année.

Les parcomètres devraient rapporter une somme de \$100,000 cette année. La moitié de ce montant est déjà recueillie. Le fonds à même lequel la ville de Joliette puisera pour mener à bonne fin

son projet sera alimenté par le surplus des recettes provenant des parcomètres. Cette année, ce surplus devrait être de l'ordre de \$40,000.

Les autorités municipales ont fait observer qu'un règlement d'emprunt ne serait adopté que pour la forme étant donné que le projet s'autofinancera. On sait qu'en vertu de la loi, tout risque d'opération déficitaire doit être garanti par une taxe spéciale à laquelle devraient contribuer les propriétaires d'un secteur qui reste encore à déterminer.

Les dirigeants joliettains en-

tendent ne rien négliger pour mener à bien leur projet. On sait qu'une première tentative en vue de réaliser le projet avait échoué l'an dernier. La population était sous l'impression que le projet n'était pas rentable, quoi qu'en disaient les autorités municipales.

Le conseiller J-Marcel Drainville a par ailleurs annoncé qu'il avait décidé de renoncer à son projet de rencontrer les propriétaires du centre-ville en vue de les amener à appuyer le projet. Selon lui, une telle démarche ne s'avère plus nécessaire maintenant que la rentabilité du projet

est assurée.

Avant de donner l'avis de la présentation d'un règlement d'emprunt, les membres du conseil municipal auront à délimiter le territoire où une taxe serait imposée advenant un déficit.

Tout porte à croire que le projet sera réalisé dans le quadrilatère formé par les rues St-Charles, Manseau, Place Bourget et Notre-Dame. Lors de la dernière session du conseil, il a été question d'aménager ce premier terrain de stationnement dans un autre quadrilatère du centre-ville.

Accusation de tentative de meurtre

L'enquête préliminaire de Noël Lapierre est reportée à une date ultérieure

par Jean-Yves LACHAPELLE

JOLIETTE — L'enquête préliminaire de Noël Lapierre accusé de tentative de meurtre sur la personne de André Leroux a été ajournée à une date ultérieure. C'est le juge Maurice Breton de la Cour provinciale qui en a décidé ainsi parce qu'il manquait un témoin à la poursuite des procédures et on était dans l'impossibilité de le rejoindre.

L'enquête a débuté par le témoignage de André Leroux qui expliqua à la Cour que le 4 août 1969 à St-Calixte, Noël Lapierre se rendit sur la propriété de M. Marcel Turmel afin de lui emprunter des câbles de dépannage. Leroux et Turmel se trouvaient alors sur le perron de la demeure de Turmel. Ce dernier fit comprendre à Lapierre qu'il n'en possédait pas. Mais Lapierre ne l'entendit pas de cette façon et en remontant dans son camion, proféra des paroles qui selon le témoin consistaient en des menaces à l'endroit des deux hommes qui se trouvaient sur le perron. Dix minutes plus tard, Turmel qui se trouvait seul sur le perron de la maison entra précipitamment dans la demeure en disant aux occupants qui se trouvaient à l'intérieur de se cacher parce que Lapierre était revenu et de son camion s'appropriait à tirer avec une carabine dans la direction de la maison. Leroux se dépêcha d'aller se cacher et il entendit 5 à 6 coups de feu. Par la suite il sortit de sa cachette et un autre coup de feu se fit entendre et une balle passa par la fenêtre près de l'endroit où il se trouvait.

Par la suite, Marcel Turmel fit entendre son témoignage dans lequel il expliqua à la cour comment l'affaire s'était déroulée. Les témoignages du père de Marcel Turmel et de Mme Girard, qui eux aussi se trouvaient à l'intérieur de la maison au moment où Turmel rentra

précipitamment, furent corroboratifs à celui de Marcel Turmel.

Pendant la fusillade, Turmel aurait demandé de l'aide à la Sûreté du Québec. Deux agents réussirent à s'emparer de Lapierre et le conduisirent au poste de Rawdon. Alors qu'il se trouvait au poste, Lapierre a demandé la permission de téléphoner à sa femme. Les policiers qui se trouvaient près du téléphone entendirent les paroles que l'accusé prononça et les notèrent dans leur rapport. Les paroles rapportées sont celles-ci: "Si je rentre en-dehors tu sais à qui parler, je l'ai manqué le c... Fais-le 'slugger' à la mitraille". Ces paroles ont été notées par l'agent Pierre Racine. Quant à l'autre agent qui se trouvait au même endroit lorsque Lapierre a téléphoné à l'occurrence l'agent Richard Danis, il a noté ces paroles de l'accusé: "J'ai voulu le 'slugger' mais je l'ai manqué le c..." Avant de prononcer ces paroles Lapierre a dit "Nancy" d'ajouter l'agent Danis.

Le procureur de la Couronne, Me Laporte, a demandé que cette déclaration de l'accusé soit retenue comme une preuve de voir-dire. Me Laporte a fait cette demande parce que l'accusé au moment de sa déclaration n'était sous l'effet d'aucune contrainte.

Le 5 août, l'accusé était conduit par les agents Hill et Danis du poste de Rawdon au poste de Joliette. L'agent Hill a dit à Lapierre qu'on l'emmenait sous l'accusation de tentative de meurtre. Pendant le trajet Lapierre aurait fait une autre déclaration dont on ne connaît cependant pas la nature. L'agent Hill déclara au tribunal que Lapierre adressa la parole à l'agent Danis.

Entre-temps, le juge demanda à l'agent Hill quand l'accusation de tentative de meurtre avait été faite. Ce dernier déclara qu'il l'avait faite avec un autre

agent qui ne se trouvait pas devant le tribunal au moment de l'enquête. De plus continua le juge jusqu'à maintenant il n'y avait aucune preuve apportée à l'accusation de tentative de meurtre.

Etant donné qu'il manquait un témoin à la poursuite de l'enquête, la cour fut ajournée à une date ultérieure.

A l'hôpital St-Charles

Les offres patronales sont refusées dans la très large proportion de 98%

JOLIETTE — Une autre assemblée syndicale d'employés d'hôpital, ceux de St-Charles en l'occurrence, s'est tenue mardi soir, à l'église Christ-Roi de Joliette. Un vote tenu à huis clos a révélé cette fois-ci que 98 pour cent des employés de St-Charles étaient contre les offres patronales.

Rejoint au téléphone, le président du syndicat, M. Raymond Venne a ajouté qu'entre les revendications syndicales exigées

par les employés de St-Charles comme par ceux de St-Eusèbe, à savoir une meilleure sécurité d'emploi, des salaires plus élevés en fonction des postes remplis et une plus grande parité salariale, un certain pourcentage des votants parmi les syndiqués salariés ont demandé aux dirigeants de la FNS que ceux-ci soient plus catégoriques face aux dirigeants d'hôpitaux en ce qui concerne leurs revendications.

Face aux assemblées tenues à Saint-Charles et Saint-Eusèbe de Joliette, ainsi qu'aux nombreuses autres qui se sont déjà déroulées dans différents hôpitaux de Montréal, de St-Jérôme et d'ailleurs, on peut s'interroger sur l'avenir des hôpitaux de la Belle Province et se demander si nous n'aurons pas bientôt à affronter des journées d'études qui laisseraient planer des menaces de grèves...



LES EMPLOYÉS DE L'HOPITAL ST-CHARLES tout comme ceux de St-Eusèbe ont rejeté dans une forte proportion les propositions patronales. 98 pour cent des employés

de St-Charles enregistrèrent un vote négatif lors de la réunion tenue au sous-sol de l'église Christ-Roi. Ci-haut, on voit une partie de la foule pendant le scrutin.

(Photo: Léon Savard)

En furetant dans Joliette

Me André Fontaine de l'étude légale Bertrand et Fontaine vient de réussir deux coups de maître qui le marqueront à jamais. D'abord il a été reçu membre du barreau pour ensuite quitter le célibat. Le district judiciaire de Joliette compte donc un habile plaideur de plus.

Conflit de personnalité entre les échevins Donat Malo et Marcel Drainville. La façon de régler le duel qui fait tempérer les conseillers sérieux serait une lutte électorale entre ces deux échevins qui ne semblent pas avoir beaucoup d'estime l'un pour l'autre.

Me André Daviault s'est montré gentilhomme jeudi dernier à la Cour des Sessions de la Paix. Le crieur étant occupé, c'est lui qui ramassait les permis de conduire suspendus. Et gratuitement à part cela. Ajoutons qu'il a intercédé pour une personne afin que celle-ci soit libérée sous caution. L'inculpé comprenait mal les principes juridiques et n'eût été de sa présence, M. X. aurait pu attendre son procès derrière les barreaux. Ce que madame était contente.

Les loisirs à Joliette

BIBLIOTHEQUE ADULTES

9 à 12 heures a.m. 1h.30 à 5 h. p.m.

ENFANTS

1h.30 à 5 h. p.m.

PISCINE DU CEGEP

9 à 11 h. a.m. Enfants de moins de 12 ans.

2 à 4 h. p.m. Enfants de plus de 12 ans.

Ces enfants sont admis gratuitement à la piscine.

8 à 11 h. p.m. Bains public et familial. Entrée: \$0.35.

STADE DE BASEBALL

7 h. p.m. Ligue commerciale de balle lente.

PARC ST-JEAN-BAPTISTE

6h.30 p.m. Ligue de balle molle.

TERRAIN BOSCO

1 à 8 h. p.m. Ce terrain est réservé uniquement aux enfants de Joliette et de St-Charles-Borromée qui fréquentent les terrains de jeux de Joliette. LA GRANDE KERMESE DE FIN DE SAISON A LIEU AUJOURD'HUI SUR CE TERRAIN.

4 à 7h. p.m. Le public est admis gratuitement à la plage et les instructeurs de natation sont de garde.

TERRAIN MARIA GORETTI

9 à 4 h. p.m. Les locaux des adolescents, des pré-adolescentes et des adolescents sont sur ce terrain. Les jeux d'équipe tels que le baseball, football et handball sont également pratiqués sur ce terrain. Le public y est admis mais la plage n'est pas surveillée.

La ville appuie la résolution de la paroisse demandant le creusement de la rivière

LOUISEVILLE (M.B.) — Un problème se pose chaque année quand on réduit le niveau de l'eau dans le lac St-Pierre, pour donner plus de volume à la voie maritime du St-Laurent.

A ce sujet, le conseil municipal de paroisse de St-Antoine de Rivière du Loup avait fait parvenir copie d'une résolution de-

mandant de faire le dragage de l'embouchure de la Rivière du Loup.

En tout premier lieu, on déclare que la largeur navigable de l'entrée de la grande Rivière, de même que sa profondeur, sont nettement insuffisantes.

La paroisse a demandé un ap-

pui à cette résolution et on a acquisé au conseil de ville.

Si la réponse du ministère est affirmative, le creusement de la rivière débutera à quelque mille pieds en aval du Club Nautique et la profondeur à être draguée est de l'ordre d'une dizaine de pieds.



(Photo Claude Rondeau)

Des marcheurs... vers Québec

UN BON GROUPE de jeunes gens de Montréal effectuent présentement une marche sur le "chemin du roi" pour se rendre jusqu'à Québec. Les jeunes personnes, qui faisaient également la grève de la faim, veulent protester

contre le chômage au Québec. Ils étaient de passage mardi à Berthierville et ont passé la nuit dans la ville sans toutefois attirer l'attention.

A Ville St-Gabriel

La subvention de \$5,000 servirait à payer le coût d'achat du lac

par Pierre-A. CHAMPOUX

VILLE SAINT-GABRIEL — L'an dernier, la ville de Saint-Gabriel a fait l'achat du lac Maskinongé. Ce lac avait été donné par un seigneur et par succession il appartenait à un ingénieur de Montréal, M. Bourgeois. La ville de Saint-Gabriel a donc acheté ce lac pour un montant de \$5,000 seulement. C'est d'ailleurs un des seuls lacs du Canada qui appartenait à un particulier et qui

est maintenant la propriété de la ville.

Lundi le 4 août dernier, avec l'aide du député du comté de Berthier à l'assemblée nationale, le Dr Guy Gauthier, ville Saint-Gabriel a réussi à obtenir une subvention de \$5,000 du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Gabriel Loubier. Cet octroi, réparti sur une période de trois ans, soit \$2,000 la première année et \$1,500 pour les deux autres, a été accordé par le ministère, pour la promotion touristique de ville Saint-Gabriel.

Par ailleurs de source offi-

cielle, on a su qu'en réalité l'octroi était pour payer le coût d'achat du lac Maskinongé. Ce lac, payé \$5,000 à M. Bourgeois, devait appartenir à l'Etat comme tous les lacs et rivières. Le gouvernement a donc donné \$5,000 à ville Saint-Gabriel pour que

cette ville achète un lac qui aurait dû appartenir au gouvernement.

Cependant, il semble qu'une partie de l'argent donné par le gouvernement serve à la promotion touristique de ville Saint-Gabriel.

Recherches abandonnées

SAINTE-URSULE (M.B.) — Toutes les recherches pour retrouver le corps du jeune André Berthiaume, 19 ans, de ville Lafleche, ont été abandonnées.

On se souvient que le jeune Berthiaume avait trouvé la mort le 23 juillet, en tombant dans les chutes de cette municipalité.

Les chercheurs craignent que le corps de l'infortuné jeune homme ne soit retenu captif dans l'une des deux grottes qui se trouvent au bas des chutes.

Asphaltage de la route 44

LOUISEVILLE (M.B.) — En fin de semaine, le tronçon d'un mille était mis en forme et d'ici peu, il aura reçu sa couche d'asphalte.

En effet, on procède à la pose de l'asphalte, sur la route qui conduit de Louiseville à St-Alexis-des-Monts (44), à peu de distance de la ville de Louiseville, en paroisse.

Ces travaux constitueront une amélioration vraiment heureuse pour les nombreux automobilistes qui empruntent cette voie de circulation, en direction du nord du comté de Maskinongé.

Agrandissement au Garage Clément & Frères

LOUISEVILLE (M.B.) — On procède présentement à un agrandissement au garage Clément & Frères, à Louiseville, sur le Boulevard Ouest.

Les dimensions en sont de 25 pieds de façade par plus de 100 pieds de profondeur.

Le développement intensif de cette maison justifie cette construction chez Clément et Frères, qui, depuis plus de 25 ans, est au service du grand public automobiliste.

EN VELETTE

Les SURFS

JEUDI, 14 AOÛT

PLAGE IDEALE

Lac-à-la-Tortue, Gaston Côté, prop. — Tél.: 538-2464
Spectacles: 10h.00 p.m. et 12h.30 a.m.
Admission: \$1.50 le jeudi soir seulement

MERCREDI: **BARN DANCE** MERCREDI et VENDREDI: **Les FAUCONS et Les INSOUMIS**

2 orchestres

du MARDI au DIMANCHE DANSE TOUS LES SOIRS.

PRIX COUPES



Couvre lit

\$6⁹⁸

Special

Reg.: \$9⁹⁸

Gratis

Draperies sur mesures. Minimum 72" de hauteur. Service gratuit à domicile. Faites venir votre conseiller, il ne vous en coûtera rien, nous avons un choix de magnifiques échantillons, nous sommes à votre service pour la décoration de résidences, places commerciales et institutions.

Plein jour brodé

10⁹⁸

SPECIAL

12⁹⁸ la verge

Reg.: 24⁹⁸ la verge

35,000 verges de pompons Guirlandes "Tie Back", etc. Le plus gros choix de la région

Tissus Boussac de Paris

À moitié prix

RATINE IMPRIMÉE

36" de large \$1⁴⁹ vge

Flanelle Blanche

27" de large \$1⁰⁰

4 verges

SPÉCIAL

Vendu à 89, rue Fussey Cap-de-la-Madeleine 533, Place du Marché Shawinigan

COSTUMES 2 PIÈCES ET ROBES

Importation d'Italie en tricot 100% polyester

Regulier \$49.95 SPECIAL \$19⁹⁸

\$22⁹⁸

\$24⁹⁸

ASSORTIMENT d'Horloges Coucou

Valeur régulière jusqu'à \$59.95

SPECIAL \$15⁹⁸ \$29⁹⁸

Jacques Allard INC.

TROIS-RIVIERES
1535, rue Royale
378-2212
1514, rue Royale
375-9445

SHAWINIGAN
533, Place du Marché 537-0562
383, 5e Rue 537-7121

GRAND'MÈRE
586, 6e Avenue 538-4756
339, 8e Avenue 538-5172
Place Jacques Allard 290, 7e Avenue 538-8058

CAP-DE-LA-MADELEINE
89, rue FUSEY 378-6087

Embarquée d'une auto

SAINTE-EDOUARD (M.B.) — Une voiture conduite par Mme Simone Duplessis, du 880, de Lafond, à Trois-Rivières, a fait une embarquée pour aller ensuite tomber dans un fossé en bordure de la route.

Les occupants de la voiture, M. Maurice Lord, du 2012, Notre-Dame, à Trois-Rivières et les deux fillettes de Mme Duplessis n'ont reçu que quelques contusions et ecchymoses.

La voiture est une perte totale.

Les constatations furent faites par l'agent Hilaire Lavoie, de la PP du Québec de Louiseville.

Une voiture est brûlée

SAINTE-URSULE (M.B.) — Une voiture de marque Pontiac 1969, a été la proie des flammes, au début de la semaine, dans le rang Crête-de-Coeq.

La voiture était la propriété de M. Antonio Funco du rang précité.

Les pompiers de la municipalité ont été mandés sur les lieux, et il a fallu que le fourgon à incendie s'y rende, car les extincteurs chimiques ne parvenaient pas à éteindre le feu.

Les pompiers volontaires, sous la direction du chef Georges-Etienne Gagnon ont participé à la lutte contre le feu. Malgré tous ces efforts, la voiture est une perte totale.

RÉPARATION

LAVEUSES SECHEUSES

PIÈCES DE RECHANGE POUR LES MARQUES SUIVANTES

SPEED QUEEN
INGLIS
KENMORE
R.C.A.
KELVINATOR
LEONARD
FRIGIDAIRE
SIMPLICITY
McCLARY EASY
WESTINGHOUSE
THOR
VIKING
GENERAL ELECTRIQUE
CONNOR

JOANNETTE ELECTRIQUE SERVICE

VENTE ET SERVICE

492, 4e RUE 538-4058 SHAWINIGAN

ESCOMPTE 10.50%

VENTE

ESCOMPTE 10.50%

De tout pour PÊCHEUR - CHASSEUR - CAMPEUR - FUMEUR

<p>EXTRA SPECIAL</p> <p>Balle 3006 \$2⁷⁷</p> <p>Bte de 20, \$6.45</p>	<p>ACHAT-VENTE-ÉCHANGE de CARABINE</p> <p>Escompte sur tous les modèles</p> <p>Nous ajustons les CARABINES et TELESCOPES. Avons toutes les montures de télescope en magasin.</p> <p>TELESCOPE pour carabine de cal. 303-308-3066, etc.</p> <p>A COMPTER DE \$13⁷⁷</p>	<p>PRODUIT COLEMAN</p> <p>ESCOMPTE 30%</p> <p>MANCHE DE LIGNE</p> <p>ESCOMPTE 25%</p> <p>VESTE DE SAUVETAGE</p> <p>ESCOMPTE 25%</p> <p>REEL MITCHELL 300</p> <p>avec fusil ou de rechange Reg. \$34.95 \$17⁷⁷</p> <p>JUMELLE 7 x 50</p> <p>avec étui Reg. \$44.95 \$23⁷⁷</p> <p>CADRAN MONTRE TIMEX</p> <p>ESCOMPTE 20%</p> <p>BATTERIES - RADIO LUMIERE DE POCHÉ</p> <p>prix moyennes grand des \$77</p>
<p>CARTOUCHE pour FUSIL</p> <p>Cal 410 \$1⁷⁷</p> <p>Bte de 25</p>	<p>CARABINE COOBY</p> <p>Cal. 308 ou 3006 \$87⁷⁷</p> <p>Reg. \$110.95</p>	<p>FANAL COLEMAN</p> <p>Prix de VENTE \$9⁷⁷</p>
<p>GAZ BLANC catalytique pour poêle-chauffe-rette - 160 on. \$1⁴⁷</p>	<p>PAQUET DE CIGARETTES</p> <p>40¢ et plus</p>	<p>BATTERIES 9 VOLTS</p> <p>3 pour 77¢</p>
<p>CHASSE longue qui fait un lit tête et pied ajustable 8 positions - \$12.95 \$7⁷⁷</p>	<p>BTE DE TABAC EXPORT \$1.45 et plus</p>	<p>300 SACS de COUCHAGE A des prix imbattables</p>

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI - Quantité limitée

O'BARGAIN

551, De La Station Shawinigan	671, 6e Avenue Grand'Mère	422, 5e Rue Shawinigan
Tél.: 537-9616	Tél.: 538-3017	Tél.: 537-6458

Il faudrait sensibiliser les conseils sur la fusion Shawinigan-Shawinigan-Sud

Le président Grenier en faveur du principe de la fusion

SHAWINIGAN (DB) — "A première vue, la fusion offre des avantages très nets", a déclaré hier le président de la Chambre de Commerce de Shawinigan, M. André Grenier. Le président de la Chambre commentait ainsi la remise en question d'une éventuelle fusion des villes de Shawinigan et Shawinigan-Sud.

On sait que le sujet a été abordé d'une manière très directe il y a quelques jours par le Dr Philippe Demers, député du comté de Saint-Maurice à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, les maires des deux municipalités concernées, MM. Maurice Bruneau et Louis-Philippe Lacoursière, ont été

moins catégoriques et ont plutôt laissé entendre qu'il revenait à la population de prendre une décision en ce sens.

Quant au président de la Chambre de Commerce, il s'est déclaré en faveur du principe de la fusion à plusieurs niveaux.

"La duplication des services coûte très cher", a précisé M. Grenier, ajoutant que les villes de Shawinigan et Shawinigan-Sud trouveraient leur profit en se fusionnant, ou en commençant par fusionner quelques services comme la Police et la Voirie.

Après avoir souligné que la province comptait trop de municipalités, M. Grenier s'est dit d'avis qu'un grand nombre de fusions

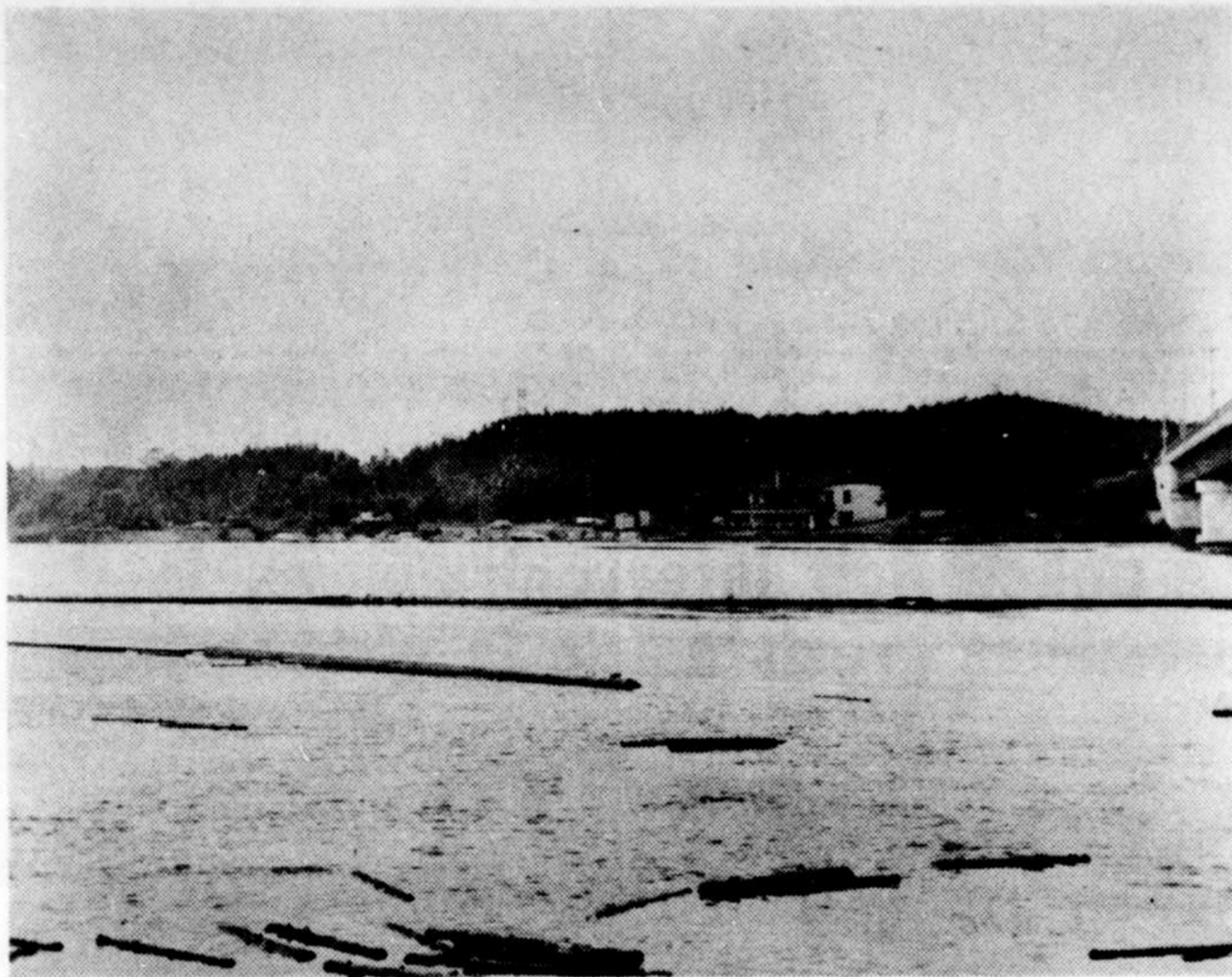
deviennent nécessaires, du fait que trop d'énergie et de temps se perdent.

"Shawinigan et Shawinigan-Sud ont la même population," de dire le président de la Chambre de Commerce. M. Grenier a poursuivi en disant qu'il ne voyait aucun désavantage à cette fusion et que, d'autre part, l'autonomie était devenue en quelque sorte un mythe qui ne correspond pas à la réalité et au besoin d'efficacité et d'économie.

A ce propos, M. Grenier a cité en exemple les entreprises qui se fusionnent pour devenir de grands ensembles ayant plus de force et plus d'efficacité.

Par ailleurs, M. Grenier a souligné que cette théorie était également valable pour les municipalités et les organismes publics comme les Chambres de Commerce ou les groupements d'hommes d'affaires et de citoyens.

Enfin, M. Grenier a exprimé l'avis que la Chambre de Commerce pourrait étudier le problème de la fusion de Shawinigan-Sud et de Shawinigan, mais qu'elle ne possédait pas tous les outils nécessaires. M. Grenier a cependant fait remarquer qu'il faudrait sensibiliser les conseils de ville à ce sujet, expliquant que tous les citoyens pourraient tirer profit de la fusion par les économies réalisées.



L'AMÉNAGEMENT DE L'ÎLE MELVILLE en parc public ou en terrain de camping fait de nouveau l'objet de nombreux commentaires, et plusieurs organismes dont la Chambre de Commerce et le Conseil central des Syndicats Natio-

naux de Shawinigan ont invité les conseils de ville de Shawinigan et Shawinigan-Sud, à étudier le problème. On voit ici une partie de l'île vue du Boulevard Saint-Maurice en face du Foyer Dehauffe.

(Photo Michel Brière)

Aménagement d'un terrain de camping et d'un parc public

Le projet de l'île Melville fera l'objet d'une étude poussée

par Daniel BROUSSEAU

SHAWINIGAN — Le projet d'aménagement de l'île Melville en terrain de camping et parc public fera dorénavant l'objet d'une étude poussée de la part des conseils de ville de Shawinigan et Shawinigan-Sud, de même que de différents organismes dont la Chambre de Commerce et le Conseil central des Syndicats nationaux de Shawinigan.

La décision d'étudier plus à fond ce projet, notamment sur l'aspect de rentabilité et du coût total d'un tel aménagement a été prise hier matin lors de l'assemblée hebdomadaire des directeurs de la Chambre de Commerce locale.

A cette occasion, les maires des deux villes voisines, MM. Maurice Bruneau et Louis-Philippe Lacoursière, qui participaient à la réunion, ont été invité-

tés à faire partie d'un comité chargé d'étudier tous les aspects du projet.

Cette étude se fera à partir du coût d'achat et du coût d'aménagement de l'île et en tenant compte des possibilités énumérées dans un avant-projet soumis au conseil municipal de Shawinigan par l'urbaniste Gilles Dufresne, l'an dernier.

Le plan de M. Dufresne comprenait 50 espaces pour roulettes à raison de 50 pieds sur 100 par espace-roulette, 72 espaces pour tentes-remorques, et 130 tentes, de même que 135 espaces additionnels pour tentes sur la petite île voisine désignée sous le nom d'île Banane.

A ce sujet, le maire Maurice Bruneau a souligné que cette île avait été vendue à des intérêts privés, mais qu'on n'avait pas encore demandé de permis de construction pour cet endroit.

Comme l'a fait remarquer l'assistant de M. Dufresne, M. Gérard Schumacher, le coût d'aménagement du projet s'élevait à environ \$600,000 en plus de l'achat de l'île, laquelle est évaluée présentement à environ \$172,000 par la ville de Shawinigan.

De son côté, le président du Conseil central des syndicats

nationaux de Shawinigan, M. André Lebordais a rappelé qu'il était urgent que les villes de Shawinigan et Shawinigan-Sud, entreprennent le développement touristique chez eux alors que c'est déjà vélosé faite à La Tuque et Sainte-Geneviève de Batiscan, et qu'on entreprend des projets d'envergure à Sainte-Thécle et ailleurs.

"Les deux villes ont un travail à faire en ce sens", a déclaré M. Lebordais précisant que Shawinigan et Shawinigan-Sud possédaient le potentiel géographique nécessaire à un projet de ce genre.

M. Lebordais a également exprimé l'avis que le développement de l'île Banane pourrait peut-être se faire aux dépens de l'attrait touristique qu'on veut préserver dans ce secteur.

Prenant la parole à son tour, le maire de Shawinigan-Sud, le Dr Louis-Philippe Lacoursière, a qualifié le projet de l'urbaniste Dufresne de magnifique et de projet d'avant-garde.

Le maire de Shawinigan-Sud a toutefois mis un accent sur la très grande prudence dont il faut faire preuve dans de pareils cas. Il a demandé s'il y avait encore de la place pour du camping à Shawinigan alors que de vastes projets en ce domaine sont réalisés et d'autres sont en voie de réalisation dans la région.

Le Dr Lacoursière faisait alors allusion au camping municipal de La Tuque qui est très populaire et à l'aménagement éventuel d'un super-terrain de camping sur l'île Saint-Quentin à Trois-Rivières, sans oublier la création d'un parc national en Mauricie prochainement.

Pour conclure, M. Lacoursière a demandé si le marché de Montréal était prêt à fournir à l'offre faite par ces nouveaux aménagements.

Invité à exprimer son opinion sur le sujet, le maire de Shawinigan, M. J.-Maurice Bruneau,

a d'abord rappelé que l'île Melville était une propriété qui rapportait des taxes municipales et scolaires de l'ordre de \$55,000 en tout par année, mais une erreur s'était probablement glissée dans le calcul, car ce montant de taxe serait d'environ \$5,500 en prenant pour base l'évaluation d'environ \$175,000.

Le maire Bruneau a toutefois fait remarquer que l'achat de l'île représentait un problème financier sur lequel la population ne s'est pas prononcée.

M. Bruneau a de plus déclaré que ce projet ne pouvait être rentable directement.

Un des directeurs de la Chambre, M. Charles Demeure, a pour sa part, souligné qu'à North Bay, une ville de la même importance que Shawinigan, il existait un terrain de camping municipal très achalandé en plus de quatre parcs provinciaux situés dans un rayon de 40 milles de cette ville, d'où un aspect certain de rentabilité, comme c'est le cas actuellement pour la ville de La Tuque, même si cette dernière a reçu des subventions importantes du gouvernement.

Le Dr Marius Crête a enfin souligné le côté urgent de tout le problème de l'île Melville en rappelant que l'Hydro pouvait la vendre à n'importe qui.

De plus, le Dr Crête a fait valoir la richesse que représentait ce site même au point de vue historique, en soulignant que les chutes qui se trouvent à proximité sont celles qui ont donné naissance à la première usine d'aluminium en Amérique et qu'il y aurait lieu d'intéresser l'entreprise privée au développement de l'île.

La Chambre a finalement décidé de former le comité qui mettra en marche un programme d'action visant à faire de l'île Melville, un territoire réservé au public.

La production de l'usine ne sera pas affectée

L'effondrement d'un convoyeur à billots a causé pour environ \$1 million de dommages à la Consol

GRAND'MÈRE (R.L.) — L'effondrement du convoyeur à Consolidated-Bathurst de Grand'Mère, division Laurentide, a causé des dommages pour près d'un million de dollars. Le gérant local de la compagnie M. Ritchie MacPherson a avancé ce chiffre très approximatif car il est difficile d'établir des données exactes à ce moment-là.

Les causes

Les causes de l'accident de mardi après-midi demeurent très obscures. Selon M. Mac-

Pherson tous les câbles de soutènement étaient en parfait état. Le câble qui a cédé près de l'Auberge Grand'Mère était relié seulement à l'escalier qui mène au convoyeur.

Les ingénieurs de la compagnie étudient présentement les causes de cet accident sans pouvoir encore déterminer exactement ce qui a pu entraîner la chute du convoyeur.

Cette structure édiflée en 1914 supportait depuis vingt ans un système d'arrosage automatique. Mais au moment où on a ajouté cette installation, le

changement avait été approuvé par des experts de la compagnie Dominion Bridge.

Reconstruction

M. MacPherson a déclaré que des experts étudient présentement les différents procédés de construction pour installer un nouveau convoyeur. Ces experts détermineront si l'on doit reconstruire selon le même système ou s'il serait préférable d'utiliser des méthodes plus modernes.

On ne sait pas encore si les tours seraient en état de servir à nouveau.

Production

Mais le gérant local a affirmé que l'accident n'entraverait rien la production de la compagnie. En effet la réserve de bois serait suffisante pour alimenter l'usine durant l'hiver.

Par ailleurs on apportera des changements dans le rythme de l'approvisionnement durant l'hiver de façon à accumuler une assez grande quantité de billots pour continuer les opérations normales au printemps.

C'est au printemps que débutera la construction du nouveau convoyeur.

Les blessés

M. MacPherson a rapporté que l'un des deux jeunes hommes qui se trouvaient sur le convoyeur au moment de l'accident, Peter Massey, n'aurait subi que de légères contusions. Il a repris son travail dès le lendemain de l'accident.

Quant à son camarade, André Gauthier, il a été plus grièvement blessé car au moment de sa chute, des billots ont roulé sur lui. Il aurait quelques côtes brisées mais il semble qu'il se remettra bientôt de ses blessures.

Le district judiciaire de Saint-Maurice aura à sa tête un haut fonctionnaire

par Daniel BROUSSEAU

SHAWINIGAN — Le district judiciaire de Saint-Maurice aura bientôt à sa tête un haut fonctionnaire chargé de toutes les responsabilités au niveau du district, et la disparition de la Cour de Grand'Mère est maintenant envisagée, d'une manière définitive à plus ou moins brève échéance.

C'est ce qu'a révélé hier matin un haut fonctionnaire du ministère de la Justice, M. Jos Godbout, au cours d'une entrevue dans laquelle il a souligné que d'importantes réformes administratives étaient en cours au ministère.

A ce sujet, M. Godbout a précisé que les réformes envisagées ont pour but d'améliorer les services existants en améliorant la compétence et le rendement des employés et en mettant sur pied une nouvelle classification.

M. Godbout a cependant précisé qu'il n'était aucunement question de baisse de salaire ou de perte d'emploi pour quiconque travaille présentement au ministère.

Dans la nouvelle structure qu'on veut mettre en application, il convient de mentionner la création d'un nouveau poste

comportant des responsabilités plus étendues au niveau de chaque district.

Ce poste, qui serait désigné sous le nom de direction judiciaire, comprendrait la supervision des charges du protonotaire de la Cour supérieure, du greffier de la Cour provinciale et des Sessions, du registraire des Faillites et du Sequestre officiel et du shérif.

Comme l'a fait remarquer M. Godbout, ce poste est déjà en vigueur à titre d'essai dans le district de Québec, et les hauts fonctionnaires du ministère, dont le directeur des Greffes, Me Dionne, sont censés faire les recommandations d'usage aux autorités du ministère à ce sujet.

De plus, les réformes administratives s'étendent également aux tarifs des différentes procédures en usage. Il a fait remarquer que certaines anomalies pourraient disparaître en réalisant l'unification des tarifs dans les 32 districts de la province.

Enfin, M. Godbout a admis que ces réformes administratives pourraient entraîner éventuellement la disparition de la Cour à Grand'Mère, même si aucune date ne peut être fixée pour le moment.



UNE PERTE D'ENVIRON UN MILLION DE DOLLARS, serait le résultat du spectaculaire effondrement du convoyeur de la Consol à Grand'Mère. On sait que deux jeunes employés circulant sur le convoyeur au moment de l'accident. L'un d'eux s'en est tiré avec seulement quelques

contusions, l'autre a quelques côtes brisées. La compagnie étudie présentement les possibilités de reconstruire un convoyeur semblable à une installation d'un autre type. Les causes de l'accident demeurent obscures.

(Photo Michel Brière)

SCOOP

Un contribuable de la ville de Grand'Mère, à la dernière séance du conseil municipal, a vivement reproché au maire, M. Hormidas Prud'Homme, de ne pas porter son veston à la séance du conseil. Le maire, qui portait une chemise à manches courtes et son traditionnel neud papillon à la Pearson, a tout simplement souri. "C'est un manque de decorum, lança le citoyen. Le président de Gaulle, lors de son passage au Québec, portait son habit de gala".

Le dîner traditionnel des bienfaiteurs du Camp Richelieu pour l'enfance exceptionnelle de Grand'Mère aura lieu cette année le mercredi 20 août. Le président du camp, M. Florent Gagnon, accueillera les invités en compagnie des administrateurs. Le camp Richelieu de Grand'Mère, situé sur la route de Saint-Tite, accueille chaque été des enfants handicapés de la région.

Le président du comité local pour un parc national, M. Laurin St-Pierre, s'envalera dans quelques jours pour Hawaï, où il séjournera durant plusieurs jours. M. St-Pierre se rendra au club Playboy, où il pourra oublier tous les soucis de la création d'un parc national. Il reviendra peut-être avec de fructueuses idées.

La construction remonte à 1916

L'ancien édifice de la BCN croule sous le pic des démolisseurs à Grand'Mère

GRAND-MÈRE (R.L.) — Les vieux résidents de Grand'Mère voient avec amertume le vieil édifice de la Banque canadienne Nationale crouler sous le pic des démolisseurs. En effet, bon nombre de vieillards à leur retraite viennent passer plusieurs heures à surveiller avec attention et chagrin les travaux.

M. Thomas Sigmen nous raconte qu'il a assisté à la construction de la bâtisse en 1916 et que c'est avec regret qu'il la voit maintenant démolir.

La construction de la Banque Canadienne Nationale a constitué un événement sensationnel à cette époque. Il s'agissait du plus gros édifice de la ville après l'église qui a d'ailleurs été construite par le

même architecte M. Allie. En effet à ce moment-là, toutes les maisons possédaient seulement un étage. Le dôme de la BCN était donc devenu avec le clocher de Saint-Paul un des deux points de repères qui identifiaient la ville quand on la voyait de loin.

M. Sigmen nous a également parlé de l'aspect de la ville à l'époque de la construction de la banque. Sur le site même de la banque, se trouvait une petite maison appartenant à une dame Mompas. On a dû déplacer cette maison. Parmi les voisins de la banque, on remarquait le Dr Ferron et l'hôtel Allaire. Le cinéma qui était situé un peu loin était surnommé "la petite cha-



(Photo Michel Brière)

LES TRAVAUX DE DEMOLITION de l'ancienne Banque Canadienne nationale attirent un bon nombre de curieux sur la 6e Avenue à Grand'Mère. Parmi eux se trouvent particulièrement des "anciens" de la ville qui

voient disparaître avec regret un des premiers édifices de Grand'Mère. Les démolisseurs atteindront bientôt le premier étage de l'édifice. Une construction ultra-moderne remplacera la vieille bâtisse.

EN VELETTE

Les SURFS

JEUDI, 14 AOÛT

PLAGE IDEALE

Lac-à-la-Tortue, Gaston Côté, prop. — Tél.: 538-2464
Spectacles: 10h.00 p.m. et 12h.30 a.m.
Admission: \$1.50 le jeudi soir seulement

MERCREDI: **BARN DANCE**

MERCREDI et VENDREDI
2 orchestres
Les FAUCONS et Les INSOUIMIS

du MARDI au DIMANCHE
DANSE TOUS LES SOIRS.

Esthétique
En plus d'être une solide construction dont les murs comptent six briques d'épaisseur, l'édifice de la BCN constituait un véritable monument architectural. Avec ses colonnes et ses arcades l'édifice avait un cachet ancien très pittoresque.

12 arrestations

GRAND-MÈRE (R.L.) — Un bilan de 12 arrestations mardi soir, et de 8 lundi soir prouve que les policiers de Grand'Mère surveillent étroitement les excès de vitesse sur les deux avenues à sens unique.

En effet depuis l'établissement du sens unique sur la 6e et la 5e Avenue, les automobilistes sont parfois tentés de se lancer à vive allure sur ces artères.

M. Robert Dufour, directeur de la police de Grand'Mère, a d'ailleurs affirmé qu'en autant que c'était possible les policiers se rendraient régulièrement à proximité de ces avenues pour détecter au moyen du radar les conducteurs trop pressés.

A Shawinigan

La police doit intervenir auprès de présumés grévistes de la plomberie

SHAWINIGAN (JAD) — A l'instar de certains entrepreneurs en plomberie de Grand-Mère, quelques entrepreneurs de Shawinigan auraient reçu, depuis le début de la semaine, la visite de personnes, supposément des grévistes de la plomberie, leur demandant de res-

pecter la grève de ce corps de métier.

Un entrepreneur a déclaré au représentant du journal Le Nouvelliste, hier, que plusieurs clients étaient privés des services des plombiers, même si ces derniers ne sont pas syndiqués.

La plupart des propriétaires de plomberie ont des comptoirs où ils offrent différentes marchandises et personne ne les empêche de vendre des marchandises mais la ou interviennent les supposés grévistes c'est lorsque le propriétaire ou les employés tentent de livrer leur

marchandise.

La Sûreté municipale de Shawinigan a ouvert une enquête à la suite d'un appel. Le camion d'un entrepreneur en plomberie aurait été intercepté par les "grévistes" dans la rue. La police a interrogé plusieurs individus et l'un d'eux aurait été retenu aux cellules et il devra comparaître en Cour sous une accusation d'intimidation.

Dans un autre cas, des individus auraient tenté de renverser un véhicule mais sans succès.

PRIX COUPES

Couvre lit
\$6⁹⁸
Special Rég.: \$9⁹⁸

Plein jour brodé
SPECIAL 10⁹⁸
12⁹⁸ la verge
Rég.: 24⁹⁸ la verge

Gratis

Draperies sur mesures. Minimum 72" de hauteur. Service gratuit à domicile. Faites venir votre conseiller, il ne vous en coûtera rien, nous avons un choix de magnifiques échantillons, nous sommes à votre service pour la décoration de résidences, places commerciales et institutions.

35,000 verges de pompons Guirlandes "Tie Back", etc. Le plus gros choix de la région

Tissus Boussac de Paris

À moitié prix

RATINE IMPRIMÉE

36" de large \$1⁴⁹ vge

Flanelle Blanche

27" de large \$1⁰⁰
4 verges

SPECIAL Régulier \$49.95
Vendu à 89, rue Fusey Cap-de-la-Madeleine \$19⁹⁸
533, Place du Marché Shawinigan
COSTUMES 2 PIÈCES ET ROBES \$22⁹⁸
Importation d'Italie en tricot 100% polyester \$24⁹⁸

ASSORTIMENT d'Horloges Coucou

Valeur régulière jusqu'à \$59.95
SPECIAL \$15⁹⁸ \$29⁹⁸

Les enfants qui ont fréquenté les terrains de jeux organisent une exposition de travaux

GRAND-MÈRE (R.L.) — Une intéressante exposition des travaux des enfants qui ont fréquenté les différents terrains de jeux de Grand'Mère durant l'été se tiendra ce soir dans la salle de l'école Lionel-Groulx à 7h.30.

Cette exposition qui remporte à chaque année un énorme succès ne peut être visitée que ce soir seulement.

En plus de pouvoir admirer les travaux des enfants on pourra également les voir à l'œuvre, en train d'exécuter soit une peinture, soit une photographie, des maquillages etc.

Les visiteurs pourront aussi assister à des exhibitions de judo de yoga et de bricolage. Il s'agit d'une exposition extrêmement intéressante ce soir, et ce soir seulement, à l'école Lionel-Groulx à compter de 7h.30.

Plusieurs activités prévues pour le 75e anniversaire de fondation de Saint-Théophile du Lac à la Tortue

Plusieurs activités sont prévues pour la fin de semaine prochaine, à la paroisse Saint-Théophile du Lac-à-la-Tortue, dans le cadre du soixante-quinzième anniversaire de fondation de cette municipalité.

public pourra assister à un programme de variétés par les Gais Lorettes de Shawinigan. Cette importante semaine se-

ra clôturée dimanche par un banquet paroissial et une veillée avec orchestre à la salle paroissiale.

L'ÉCMANSON

RENÉE CLAUDE
Samedi, le 16 août 1967 à 21 heures
RES.: 537-1297
Entrée: \$2.00 balcon \$2.50
Commandité par Jules R. Larose Assurances générales 1705, 5e Avenue Shawinigan-Sud

Jacques Allard INC.

SHAWINIGAN 533, Place du Marché 537-0562
383, 5e Rue 537-7121

GRAND-MÈRE 566, 6e Avenue 538-4756
339, 6e Avenue 538-5172
Place Jacques Allard 290, 7e Avenue 538-8056

TROIS-RIVIÈRES 1535, rue Royale 378-2212
1514, rue Royale 378-9445

CAP-DE-LA-MADELEINE 89, rue FUSEY 378-6087

RÉPARATION

LAVEUSES SEICHEUSES

PIÈCES DE RECHANGE POUR LES MARQUES SUIVANTES

SPEED QUEEN
INGLIS
KENMORE
R.C.A.
KELVINATOR
LEONARD
FRIGIDAIRE
SIMPLICITY
McCLARY EASY
WESTINGHOUSE
THOR
VIKING
GENERAL ELECTRIQUE
CONNOR

JOANNETTE ELECTRIQUE SERVICE
VENTE ET SERVICE
492, 4e RUE 538-4059
SHAWINIGAN

ESCOMPTE 10.50% VENTE 10.50% ESCOMPTE

De tout pour PÊCHEUR - CHASSEUR - CAMPEUR - FUMEUR

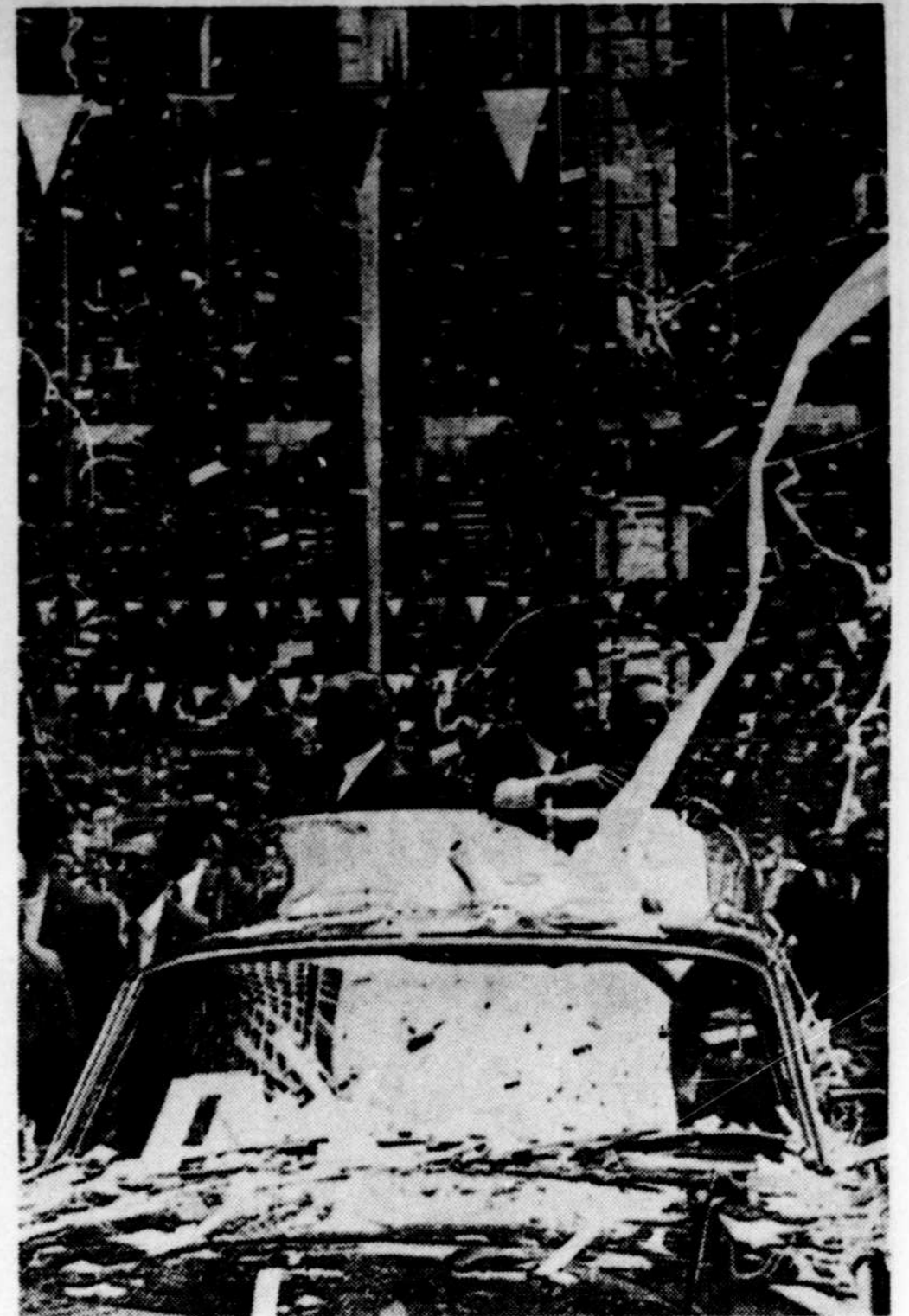
EXTRA SPECIAL Balle 3006 Bte de 20. \$6.45 \$2 ⁷⁷	ACHAT-VENTE-ECHANGE de CARABINE Escompte sur tous les modèles	PRODUIT COLEMAN ESCOMPTE 30%
CARTOUCHE pour FUSIL Cal. 410 Bte de 25 \$1 ⁷⁷	CARABINE COOBY Cal. 308 ou 3006 \$87 ⁷⁷ Rég.: \$110.95	MANCHE DE LIGNE ESCOMPTE 25%
FANAL COLEMAN Prix de VENTE \$9 ⁷⁷	A COMPTER DE \$13 ⁷⁷	VESTE DE SAUVETAGE ESCOMPTE 25%
GAZ BLANC catalytique pour poêle-chauffe-rette - 160 on. \$1 ⁴⁷	CARTON DE CIGARETTES \$3 ⁹⁹ et plus	REEL MITCHELL 300 avec luseau de rechange Rég \$34.95 \$17 ⁷⁷
BATTERIES 9 VOLTS 3 pour 77	PAQUET DE CIGARETTES 40¢ et plus	JUMELLE 7 x 50 avec étui Rég \$44.95 \$23 ⁷⁷
CHAISE longue qui fait un lit 16 et pied ajustable 8 positions — \$12.95 \$7 ⁷⁷	BTE DE TABAC EXPORT \$1 ⁴⁵ et plus	CADRAN MONTRE TIMEX ESCOMPTE 20%
300 SACS de COUCHAGE A des prix imbattables		
PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI - Quantité limitée		
<h1>O'BARGAIN</h1>		
551, De La Station Shawinigan Tél.: 537-9616	671, 6e Avenue Grand'Mère Tél.: 538-3017	422, 5e Rue Shawinigan Tél.: 537-6458

LE MONDE... en 24 heures



Des milliers de citoyens de Chicago ont réservé un accueil chaleureux aux trois astronautes de la mission Apollo-11. C'était la première fois, de l'avis des observateurs, qu'une foule aussi dense s'était massée

dans le but d'accueillir des personnalités. Les conquérants de la lune ont d'ailleurs été l'objet d'une réception offerte par les dirigeants de la ville de Chicago.



SOUS UNE PLUIE DE CONFETTIS, les trois astronautes d'Apollo-11, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins, saluent la foule qui s'était massée le long des rues de New York où se déroulait la "ticker tape parade". C'est le maire de New York, M. John Lindsay qui a accueilli les trois astronautes.

Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins...

Les trois astronautes d'Apollo-11 sont accueillis en "héros nationaux"

NEW YORK (AFP) — Les trois astronautes d'Apollo 11, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins, accompagnés de leur famille, sont arrivés à New York mercredi à 9 h 43 locale à l'aéroport international de New York, venant de Houston à bord de l'avion présidentiel Air Force 1.

Ils ont été accueillis par le maire de New York, M. John Lindsay, et de nombreuses autres personnalités officielles.

Les astronautes se rendent à un terrain d'atterrissage d'hélicoptères près de Wall Street à bord de deux hélicoptères en compagnie du maire et gagnent ensuite l'hôtel de ville en re-

montant lentement Broadway tandis qu'une pluie de confetti, de lamelles de papiers et de serpentins, et un concert de cloches et de sirènes les accompagnent. C'est la fameuse Ticker Tape Parade, réception traditionnelle que la ville de New York réserve aux héros nationaux.

Les banderoles

"Welcome Apollo 11 astronauts", crient des banderoles tendues en travers des rues du quartier de Wall Street où chaque matin des millions de New-Yorkais gagnent leurs lieux de travail. C'est là en effet que la concentration humaine dans

les immenses buildings du quartier des banques est la plus grande et où l'enthousiasme est à son comble. Des bâtiments, des serpents en longues lanières le long des façades. Dans la grosse voiture où ils ont pris place dès après avoir débarqué de l'hélicoptère qui les a conduits jusqu'à Battery Park, les trois hommes saluent la foule de grands gestes des bras. Le cortège avance presque au pas, au son de marches militaires jouées par des cliques diverses réparties le long de Broadway.

Deux camions blancs portent deux immenses pancartes répétant les slogans des banderoles.

Dans la brise matinale venue de l'Hudson les confettis, les pages de vieux annuaires téléphoniques déchirés tombent en pluie, tandis que le bruit, cris, chants, fanfares, fait une cacophonie assourdissante.

La voiture des astronautes est la seule du cortège à être découverte. Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins, souriant vers les employés restés aux fenêtres.

De part et d'autre de la voiture des agents du service secret avancent au pas, ou par moment au petit trot lorsque le cortège accélère légèrement. Des drapeaux américains, des banderoles de couleurs à tous

les lampadaires, en travers des rues, forment en quelque sorte des arcs de triomphe.

Par endroits, des affiches de couleurs bleu, rouge et blanc représentent un cercle blanc, la Lune, sur lequel se détache la bannière étoilée avec ces mots: "Apollo-11", "Bons vieux Etats-Unis les premiers sur la Lune".

Pour Charles Lindberg, en 1927, il faisait aussi beau, mais la parade avait eu lieu sur toute la longueur de la Cinquième Avenue. Lui aussi à l'époque était un conquérant extraordinaire. N'avait-il pas traversé l'Atlantique le premier en solo à bord d'un monomoteur, le Spirit of St. Louis.

Par le maire Lindsay de New-York

Les astronautes Armstrong, Collins et Aldrin sont nommés citoyens d'honneur

NEW YORK (AFP) — Neil Armstrong, commandant de la mission Apollo-11 a notamment déclaré à l'hôtel de ville de New York après avoir reçu la médaille d'or qui le faisait citoyen d'honneur de la ville: "Au nom des milliers de personnes du programme Apollo à travers tout le pays, c'est un privilège pour moi d'accepter cette médaille".

Edwin Aldrin, son compagnon

Après avoir été seuls dans l'espace...

Ils se retrouvent avec des millions de personnes

NEW YORK (PA) — Ils étaient seuls dans l'espace au moment de conquérir la lune, mais hier ils étaient avec des millions de compatriotes pour fêter cet exploit.

En une seule journée, Neil Armstrong, Michael Collins et Edwin Aldrin furent accueillis dans les trois plus grandes villes américaines — d'abord à New York, puis plus à l'ouest, à Chicago, et enfin à Los Angeles.

"C'est certainement la chose pour laquelle nous sommes le moins préparés," a confié Armstrong à Houston mardi, en parlant des festivités.

A plus de 250.000 milles de la terre, le mois passé, Collins avait dit sur les ondes: "Il serait bon d'avoir de la compagnie. De fait, ce serait bon d'avoir avec nous, ici, une couple de centaines de millions d'Américains".

Le célèbre écrivain Jules Verne avait même prévu la "ticker tape parade..."

NEW YORK (AFP) — Jules Verne avait même prévu la "ticker tape parade". Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins, après avoir réalisé l'exploit formidable imaginé par Jules Verne dans son roman de science-fiction "De la Terre à la Lune" continuent à suivre presque pas à pas ce qu'il avait imaginé.

Les héros de Jules Verne, partis pour la Lune dans l'obus d'aluminium "Columbiad", lancé depuis la région de Tampa, à proximité de la côte ouest de la Floride (Cap Kennedy est sur la côte est) avaient été salués par tous les Etats-Unis à leur retour à terre. New York, comme elle le fait mercredi en l'honneur de l'équipage d'Apollo-11, avait rendu un hom-

mage enthousiaste aux héros de Jules Verne. Ensuite, ils avaient traversé tous les Etats-Unis en trois jours dans le wagon présidentiel pour se rendre à Los Angeles.

Neil Armstrong et ses deux compagnons partiront dans l'après-midi pour la métropole de la côte ouest. Ils reprendront place dans l'avion présidentiel Air Force One. Le gros quadri-réacteur présidentiel a remplacé le wagon. Mais Jules Verne, décidément, avait tout prévu.



Couches

Gardez votre seau de triepage frais en y ajoutant 1/2 tasse de soda à pâte. 2 cuillères à table dans le bain de bébé suffisent pour adoucir la peau et calmer l'irritation causée par les couches.

LE SODA À PÂTE
COW BRAND

SUGGESTIONS POUR CADEAUX

- Ouvre-boîtes
- Mélangeurs
- Poêles à frire
- Grille-sandwichs
- Bouilloires
- Grille-pain
- Hache-viande
- Couteaux à dépecer
- Séchoirs à cheveux
- Percolateurs
- Polisseuses
- Horloges
- Chauffe-plates
- Balayeuses
- Malaxeurs
- Fers à repasser
- CADRANS
- RADIOS
- BALANCES
- ESCABEAUX
- COUPELLERIE
- POUBELLES
- CHAISES
- MONTRES
- RASOIRS
- CISEAUX
- GLACIÈRES
- BOITES A PAIN
- PANIERS
- "DYMO"
- POELES BAR-B-Q
- RATEAUX



J. Armand Foucher, Président.

Foucher Inc.

539-5433

1053, St-Sacrement

Shawinigan

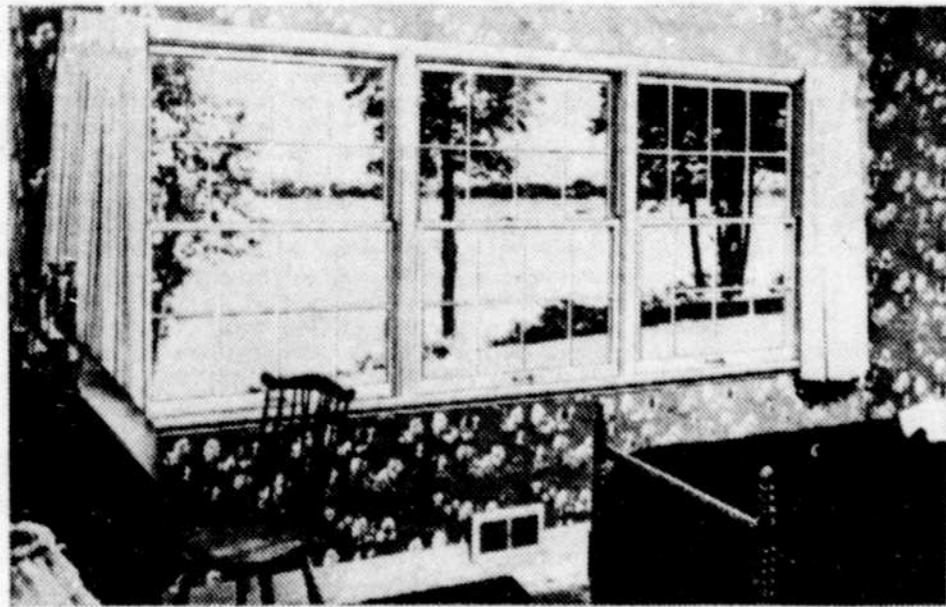
Y a-t-il encore des automobilistes qui ne savent pas que sans FOUCHER Inc. la gasolette se vendrait 100 plus cher dans la région de Shawinigan et Louiseville?

Exigez de votre constructeur



Andersen Windowalls
brevetée

La fenêtre "Narroline" à guillotine



Extérieur recouvert de vinyle. Unité Narroline offre une souplesse de fonctionnement et des commodités qui ne se retrouvent dans aucune fenêtre à guillotine.

Toutes nos unités sont traitées au préservatif toxique et hydrofuge par immersion avant assemblage.

N.B. — Nos fenêtres sont toujours livrées, assemblées sur les chantiers en une seule pièce comprenant les "bow-windows".

Les grilles amovibles s'enlèvent pour faciliter le nettoyage.



Distribuée par
R. DUCHESNE & FILS Ltée

L'entreprise par excellence pour tous les matériaux de construction.

Région de Trois-Rivières	296-3737	Région de Louiseville	228-5454
Région de Shawinigan	536-2633	Région de Berthier-Joliette	836-2626
Région de Grand-Mère	536-2634	Région de Montréal	861-7575

HÔTEL BÉCANCOUR

vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre "LES MOUSSES" du jeudi au dimanche soir Dim. concours d'amateurs.



Grand Spécial
RÉSERVOIR
eau chaude
CASCADE 40
Garantie 10 ans
\$ 69⁰⁰

Financement Hydro-Quebec \$4.92 par mois

Inglis - John Woods
Nos desservants

• Trois-Rivières • Cap-de-la-Madeleine
• Shawinigan • Grand-Mère

PLOMBERIE MOBILE

21, Radnor • 24 heures par jour
Plomberie - Quincellerie
Cap-de-la-Madeleine
Tel.: 374-6236
• Unité mobile pour service d'urgence

